Père Recteur.
Collège du Sacré-Coeur.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. IV — No 4 Le numéro 5 sous "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* Sudbury, Ont., le 12 juillet 1945

LETTRE D'OTTAWA

LA VIANDE VA ETRE DE NOUVEAU SEVEREMENT RATIONNEE POUR AIDER AUX PAYS D'EUROPE

Le rationnement commencera dans deux mois sous sa forme obligatoire, mais d'ici là on exhortera le peuple canadien à se rationner volontairement.—M. King sera élu par acclamation dans Glengarry.— Il n'a pas été inutile de rappeler au premier ministre qu'il ne devait pas se présenter dans une circonscription canadienne-française.— Les Allocations familiales commencent le 15.—Le Canada approuve de sacrifier la Pologne à la Russie.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—Dans les mois qui précédèrent les dernières élections fédérales, des observateurs avaient prévu que le gouvernement canadien reviendrait au rationnement de la viande. Personne n'a oublié le beau tapage que l'on fit alors contre cette rumeur que l'on disait être dénuée de fondement. Le retour au rationnement de la viande, cependant, s'avérait inévitable. Dans la partie libérée de l'ennemi, l'Europe manquait de vivres. A mesure que les armées alliées s'avançaient, le problème de l'alimentation de l'Europe croissait en importance. Qu'est-ce que ce serait, se disait-on, lorsque, dans quelques mois, l'Allemagne aura été forcée à se rendre sans conditions.

Mais il ne fallait pas parler du rationnement de la viande. On alléguait toutes sortes de raisons pour expliquer que le Canada ne pouvait pas faire plus qu'il ne faisait. M. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, allait jusqu'à déclarer que le rationnement de la viande était tout à fait inutile. C'est lui qui affirmait que, sous le régime du rationnement de la viande, le Canadien avait consommé beaucoup plus de viandes, que sous le régime de la liberté de la consommation.

La véritable raison pour laquelle on s'en prenait alors à ceux qui prédisaient le retour au rationnement de la viande, c'était l'imminence des élections générales. Il ne fallait pas fournir aux adversaires du gouvernement, des sujets de critique. Les élections générales sont maintenant passées. La première chose dont on entend parler, c'est du rationnement de la viande.

M. King lui-même, premier ministre du Canada, s'est réservé la tâche d'annoncer au peuple canadien le retour au rationnement de la viande. Selon son habitude, il l'a fait dans un long communiqué filandreux. Nous n'entreprendrons pas de le citer.

Le rationnement de la viande est une question de grand intérêt pour le public. Il importe d'en préciser les principaux points, à l'aide de la déclaration que M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce, fit le lendemain de celle du premier ministre King.

Quand commencera le rationnement de la viande?

Le rationnement de la viande pour consommation domestique ne commencera pas avant "au moins deux mois", a dit M. Gordon. Ce délai est nécessaire pour constituer le personnel qui sera chargé d'administrer le rationnement de la viande, et pour l'impression des coupons et des bons dont on se servira.

Quelle quantité de viande permettra-t-on d'acheter par personne chaque semaine? Il est question, en ce moment, d'allouer hebdomadairement 1 livre 1/3 par semaine.

Le nouveau rationnement imposera deux jours maigres par semaine, à partir du 16 juillet. Ce seront le mardi et le vendredi. Il s'appliquera à toutes viandes, y compris, la volaille, le foie, les rognons, la viande salée ou fumée. Le gouvernement a mis immédiatement en vigueur le contrôle de l'abatage des animaux.

Il s'écoulera plusieurs semaines d'ici le moment où l'on pourra mettre en branle les rouages nécessaires où les consommateurs pourront commencer à utiliser des coupons pour leurs achats de viande. Dans l'entretemps, on prendra tous les moyens pour exhorter les Canadiens à consommer volontairement moins de viande. On lancera, par l'entremise d'associations diverses, des appels répétées où l'on expliquera de façon concrète les besoins de vivres des régions dévastées. On exhortera en même temps tous les citoyens à maintenir leur consommation de viande au plus bas niveau compatible avec les exigences d'une hygiène alimentaire satisfaisante.

L'hiver s'annonce très dur en Europe à cause de la pénurie de vivres. L'an prochain, à la même date, la situation européenne devrait s'être considérablement améliorée. Le printemps prochain, l'Europe devrait être capable d'ensemencer de plus grandes étendues qu'elle ne l'a pu ce printemps. Mais, d'ici le printemps prochain, tous les pays producteurs de vivres doivent faire quelque chose pour les malheureuses populations de l'Europe. De leur côté, les pays d'Europe devront s'aider, de même que certains pays industriels, comme la Grande-Bretagne. Le Royaume-Uni doit s'efforcer de produire le plus possible pour nourrir sa propre population et ne pas compter principalement sur le reste du monde pour s'alimenter, tandis qu'il s'occupera de s'emparer des marchés industriels de l'Univers.

M. KING DANS GLENGARRY

Le premier ministre a, enfin, arrêté son choix sur la circonscription dans laquelle il veut se présenter, après sa défaite dans Prince-Albert aux dernières élections générales. Cette circonscription est Glengarry en Ontario. Il sera mis en nomination le 30 juillet. Son élection par acclamation est assurée. Les conservateurs progressistes et les socialistes ont décidé de ne pas faire d'opposition au premier ministre.

C'est ce que les uns et les autres avaient de mieux à faire. Ni les conservateurs progressistes ni les socialistes n'avaient de chance de vaincre le premier ministre dans Glengarry qui a élu un candidat libéral par une forte majorité aux dernières élections générales.

La décision du premier ministre laissera donc intacte la représentation canadienne-française au parlement canadien. On avait laissé entendre que M. King pourrait bien se présenter dans Russell ou dans Ottawa-est ce qui nous aurait enlevé un représentant. Mais, devant l'hostilité manifestée, M. King a cru plus sage de jeter son dévolu sur une circonscription représentée par un Anglo-Canadien.

L'opposition faite à la présentation du premier ministre dans une circonscription canadienne-française n'a donc pas été inutile. Il est difficile de dire exactement dans quelle mesure cette opposition a exercé de l'influence sur la décision de M. King. Mais ce qui ne fait pas de doute, c'est que cette opposition a eu une bienfaisante influence.

Apparemment, il n'y a qu'une personne mécontente du choix du premier ministre, d'après ce que l'on nous rapporte. Cette personne est M. Gour, le nouveau député libéral de Russell, qui aurait cédé volontiers son siège au premier ministre, naturellement contre certaine compensation, ainsi que les choses se font d'ordinaire en de pareilles circonstances et comme elles se sont passées dans le choix de Glengarry.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le gouvernement canadien commencera à verser les allocations familiales le 15 juillet. M. Brooke

(suite à la dernière page)

Frais incomplets des élections

Les salaires d'officiers rapporteurs et commis qui ont travaillé dans l'élection provinciale du 4 juin s'élèvent à $4,278 pour les 176 polls du district de Sudbury. Le shérif A.-J. Manley vient de recevoir 472 chèques pour cette somme du gouvernement ontarien. Ce montant ne couvre pas toutefois les frais d'énumération, d'impression et autres dépenses. Il défraye les salaires et le loyer des polls pour le jour de l'élection. Les chèques seront distribués aux citoyens qui demeurent en dehors de la ville, mais les autres devront recueillir leur salaire au bureau du Shérif.

On observe l'éclipse

Une éclipse du soleil a été visible en partie dans le district Sudbury de bonne heure lundi matin. Ce phénomène rare et magnifique a été complet dans l'ouest Canadien... c'est-à-dire, l'éclipse a été totale. Mais à Sudbury, les astronomes, professionels et amateurs ont pu la contempler en partie, environ 80% de son étendue. Il a fallu se lever à bonne heure toutefois un peu après 7 heures, lundi matin.

Inscription des chiens

Le Conseil de l'arrondissement McKim a décidé de lancer une campagne pour obtenir l'inscription des chiens dans l'arrondissement. Frank McCool, le percepteur d'impôts pour McKim déclare que les citoyens ont acheté environ 900 licences de chiens en 1944; mais que cette année, son bureau n'a émis que 200 licences. A moins de se procurer la licence nécessaire, plusieurs propriétaires de chiens se verront traduits en cours de Police.

L'assurance-chômage

Les demandes pour paiements d'assurance-chômage dans le district Sudbury au mois de mai se chiffrent à 19. Au mois d'avril, elles étaient de 26. De ces 19 demandes faites dans le district, 8 proviennent de femmes et 11 d'hommes. Les chiffres pour tout le Canada s'élèvent à 8,825 au mois de mai et 8,430 au mois d'avril.

La récolte des patates

L'Agronome Roméo Leroux prédit une bonne récolte de patates à la fin de juillet, cette année. Les patates, dit-il, poussent à une allure incroyable. Les perspectives de récolte dans le district de Sudbury s'améliorent continuellement et dans le moment tout laisse prévoir une bonne récolte.

Une visite au marché

Une visite au marché de Sudbury a dévoilé plusieurs choses d'intérêt. Il n'y avait pas de patates et la demande des consommateurs se fait plus pressante. Les autres légumes toutefois abondent. La laitue et les oignons à cinq cents la botte, les gros choux à 15 cents chacun ou 2 pour 25c. Les gros concombres à 20 cents, la rhubarbe et les radis à 5 cents la botte. Ce qui a attiré le plus d'attention fut l'abondance des fleurs dont le prix variait de 25 à 50c.

MGR STEPHANE COTE SUCCEDE A FEU MGR J.-A. LECUYER

Note: L'article suivant est reproduit du "Droit". En même temps qu'une belle page d'histoire, c'est un hommage rendu à trois de nos chefs spirituels de la région.

* *

Sturgeon Falls, Ont.—(Spécial) A l'issue de la retraite des prêtres prêchée à North Bay, la semaine dernière, S. Exc. Mgr R.-H. Dignan annonça les nominations suivantes prenant effet au mois d'août. Mgr Stéphane Côté, P.D., curé de Chelmsford depuis 1906, vient d'être nommé curé de Sturgeon Falls, pour succéder à Mgr J.-A. Lécuyer, décédé le 13 juin dernier. M. l'abbé Lionel Séguin, curé de St-Charles, est nommé curé de Chelmsford, en remplacement de Mgr Côté, tandis que M. l'abbé Auguste Vaillancourt, vicaire à Sturgeon-Falls, devient curé de St-Charles.

Mgr Stéphane Côté est né à St-Barthélemi, le 4 avril 1876, du mariage d'Adelme Côté et d'Herméline Filiatrault; il fit ses études classiques à Joliette et sa théologie au grand séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr Bruchési, le 27 mai 1899. Aussitôt, Mgr Bruchési lui offrit un poste difficile dans la Colombie canadienne, comme missionnaire à Nelson, puis comme curé à Sandon, de 1901 à 1903, desservant en même temps Kaslo et Silverton où il construisit des églises. Il fut ensuite curé de Blezard-Vallée, pendant trois ans et prit possession de la cure de Chelmsford en 1906. Curé à Chelmsford pendant 39 ans dévouement envers ses paroissiens il y a porté le bonheur, le progrès et la bonne entente. Il se révéla par ses qualités d'administrateur et d'organisateur. Sa sollicitude pour les enfants, sa bienveillance et son zèle lui ont acquis l'estime et l'affection de tous.

Pendant les trente-neuf années qu'il a passées à Chelmsford, son zèle pour sa paroisse ne s'est jamais démenti, et il a donné aux âmes le meilleur de sa vie. Dès son arrivée à Chelmsford, il voulut avoir dans la paroisse des religieuses éducatrices pour pouvoir donner une meilleure formation aux enfants. Il s'adressa aux Soeurs Grises de la Croix. Auparavant, il avait fait construire en plein centre du village, une école. On lui doit l'érection du nouveau presbytère, l'ancien étant devenu la résidence des religieuses, en 1906; en 1907, il érigea un nouveau cimetière, et en 1912, il fit construire l'église actuelle qui fut décorée en 1938. Il aménagea une salle paroissiale qui est devenue le centre d'honnêtes récréations.

L'oeuvre de Mgr Côté est immense et s'étend à tous les domaines. Il est un des bienfaiteurs du journal "Le Droit", un vaillant collaborateur et un des vice-présidents de l'Association d'Education dont il fut co-fondateur. Il est aussi au premier rang parmi les bienfaiteurs du Collège du Sacré-Coeur de Sudbury, et s'occupa toujours d'une foule d'oeuvres de charité et d'éducation. Mgr Côté a été nommé prélat domestique en 1936 et il est curé consulteur et examinateur prosynodal, pour le diocèse. Il est aussi président honoraire de la Société Historique du Nouvel-Ontario.

M. l'abbé Lionel Séguin, le futur curé de Chelmsford, est né à Ottawa, le 17 juin 1885. Son père, M. G.-W. Séguin, fut pendant plusieurs années président de l'Union St-Joseph. L'abbé Séguin fit ses études classiques à Ste-Thérèse, sa philosophie à Ottawa, et sa théologie au grand séminaire de Montréal, et fut élevé à la prêtrise à Ottawa, par Mgr Scollard, le 21 septembre 1910. Il alla ensuite étudier le droit canon et la théologie, à Rome, et obtint son doctorat dans ces deux sciences. Il étudia aussi l'architecture en Belgique et a construit par la suite plusieurs églises dans le nord de l'Ontario. Il s'occupe aussi d'agriculture et exploite lui-même une ferme d'expérimentation à St-Charles.

A son retour d'Europe, il fut nommé curé de Lavigne et successivement à Cartier, St-Charles, North-Bay et St-Charles. C'est un organisateur et un bâtisseur qui a fait beaucoup pour les paroisses où il fut curé. Son dévouement et son zèle lui ont conquis l'attachement de ses ouailles. Au mois de mai dernier, il a publié un livre sur l'histoire régionale de la paroisse de St-Charles, livre d'une documentation approfondie et d'une grande utilité.

M. l'abbé Auguste Vaillancourt, le nouveau curé de St-Charles, est né à Chelmsford, et, fait marquant, il est le premier enfant de cette paroisse, qui a été élevé à la prêtrise. Son père et sa mère demeurent maintenant à Timmins. Il fut ordonné prêtre le 27 mai 1934, par Mgr Scollard, et fut nommé aussitôt vicaire à Sturgeon Falls, et il s'est acquitté de sa tâche avec tact et succès. Il fut nommé en 1938, aumônier diocésain de l'A.C.J.C., en remplacement du R. P. Paul Chartier, s.j. En 1938, lors de l'inauguration de l'église de Chelmsford, après la réfection de l'église qui fut décorée par M. Alfred Faniel, peintre belge, il prononça le sermon de circonstance.

Un prisonnier est repris

Un prisonnier allemand qui s'était évadé d'un camp de prisonniers de guerre près de Hull, a été arrêté à Chapleau. L'allemand, Eric Moegebier s'est dit un matelot norvégien lorsqu'il fut appréhendé par le constable L. Woodard, policier du Pacifique Canadien. Woodard a surpris le nazi sur le tender d'un train. Le prisonnier fut ramené à Sudbury par les agents de la Gendarmerie Royale et sera de retour au camp de Hull sous peu.

On manque de mineurs

La production dans les mines de Sudbury a diminué dernièrement à cause du manque de mineurs. R.-H. Hall, gérant du service Sélectif à Sudbury, déclare qu'il faudrait 2 mille hommes pour rencontrer le besoin normal d'ouvriers. A son avis, l'arrivée des étudiants n'a pas aidé. La situation découlerait du retour d'ouvriers agricoles à la terre.

Une disette de charbon

Les autorités prédisent une rareté de charbon en Ontario et au Québec, cet hiver. Mais un relevé fait à Sudbury chez les marchands de charbon dénote une bonne provision de houille. Toutefois, la situation pourrait changer d'ici deux semaines si le contrôleur du charbon décidait de diminuer les envois pour la région. A chacun donc d'y voir.

Résultat de l'enquête

Un verdict du coroner, le Dr P.-E. Laflamme, a absout toute personne de blâme dans l'explosion au Laboratoire du concentrateur de Copper Cliff, le 12 juin. Seize témoins ont comparu devant l'enquête du coroner à Copper Cliff, rendue nécessaire à la suite de la mort de Louis Couture et de Peter Pirskanen. Les techniciens de la compagnie International Nickel n'ont pu découvrir la cause de l'explosion.

M. et Mme Willie Fournier, de la rue St-Georges, ainsi que M. et Mme Henri Fournier, de la rue Leslie, se rendaient à Warren et à St-Charles dimanche le 30 juillet. Ils visitèrent des amis.

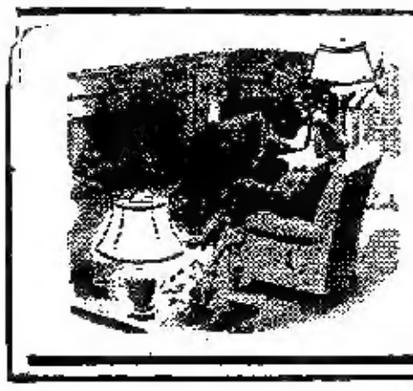

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

La femme, consolation de l'homme

"Tout en conservant son autorité de maître et de guide, dit Mgr Stang, ce n'est pas une esclave ni une servante que l'homme possède: c'est une amie intime, plus intime que toute autre en ce monde. Nous sentons que la vie de l'homme serait plus sombre et plus désolée sans la femme forte que Dieu lui a donnée comme compagne pour l'aider et le consoler.

Puis plus loin: "Tous les charmes de la nature, le chant des oiseaux, la beauté et le parfum des fleurs ne pourraient pas remplacer le sourire innocent de la jeune fille au coeur pur, ou la rayonnante gaieté de l'épouse dévouée. Rien ne vaudra jamais la patience infatigable, la douceur caressante de la mère chrétienne. La religion de Jésus a répandu sur elle un charme mystérieux que ne produiront jamais l'art ni la nature.

Que sa maison soit un palais ou une pauvre cabane, elle sait en faire une demeure attachante du bonheur. Là, elle est grande et noble; elle est la reine: elle gouverne tout l'empire que lui donne sa patience, son courage et sa puissance d'âme. Elle répand chez elle une paix, une tranquillité heureuse, que l'on ne saurait acheter, que l'homme ne saurait conquérir. Grâce au christianisme la femme est l'égale de l'homme devant Dieu" —Apprenez cela vous les maris prétencieux, qui nous regardez du haut de votre petite grandeur...

Courrier de Lysette

D.—Je regrette toujours l'attitude de ces jeunes gens qui croient attirer l'attention des jeunes filles dans une soirée par leurs bouffonneries et calembours plus ou moins choisis. Moi, je les trouve tout à fait ridicules et ils sont loin de susciter l'admiration, comme ils s'y attendent. Les rires qu'ils recueillent sont forcés. Que faut-il penser de ces jeunes blancs-becs?—FROISSEE

R.—La dignité et la distinction sont le partage du vrai gentilhomme. Ce dernier peut se permettre des mots d'esprit, de fines remarques, lancer des flèches à l'occasion, en prenant bien garde de ne blesser personne. Tous ces jeux d'esprit rendent la conversation attrayante à tous, mais leur choix révèle l'éducation reçue. Les plaisanteries grotesques de la part des jeunes gens ne sont jamais aimées des jeunes filles bien élevées. Elle les souffrent parfois par politesse ou par charité, mais ces mesquineries morales ne conquièrent pas leur estime, loin de là.

• • •

D.—Ma petite fille aura près de trois ans. Mon mari voudrait que je lui achète une petite manteau et un petit bonnet en velours, moi j'aimerais mieux un manteau mais je me demande quel tissu choisir. Votre avis s'il vous plait.—Merci.

R.—Les manteaux ne sont plus guère à la mode pour les toutes petites fillettes comme la vôtre, le manteau serait préférable, à mon avis. Il se vend de beaux lainages, genre flanelle, tout blanc ou dans les tons pastel de bleu, rose, jaune ou vert, qui conviennent parfaitement pour les enfants. Si votre enfant est blonde, les quatre couleurs lui siéront bien, si elle est brunette, le rose, le jaune lui iront mieux que le bleu pâle ou le vert.

• • •

D.—Pourquoi une veuve serait-elle plus intéressée qu'une jeune fille aux avantages qu'apporte l'argent?—SYMPATHIQUE.

R.—Parce qu'elle connait mieux la vie et qu'elle est censée savoir que l'on ne vit pas d'amour et d'eau fraiche. Il y a sans doute des exceptions, des coeurs sur lesquels l'expérience n'a aucune prise, comme il y a des jeunes filles qui savent d'intuition le rôle que joue l'argent même dans les affaires de coeur.

• • •

D.—Ma fillette apprend le piano, bien qu'elle ait peu de temps pour la pratique, elle veut apprendre la guitare maintenant. Croyez-vous qu'après quelques leçons, elle pourrait pratiquer seule?—LUCY.

R.—Il m'est impossible de vous le dire. Cela dépend de ses aptitudes, du temps dont elle dispose, etc. Consultez un professeur; seul, après examen de l'enfant, il pourra vous renseigner.

• • •

D.—J'aime un jeune homme qui est dans l'armée et dont je n'ai plus de nouvelles depuis plus d'un an et demi. Où puis-je avoir son adresse? J'AIME UN MILITAIRE.

R.—Adressez-vous au Ministère de la Défense nationale, Hôtel du Gouvernement, Ottawa.

• • •

D.—Croyez-vous que deux époux puissent s'entendre après le mariage, la femme ayant sept ans de plus que son mari et celui-ci n'ayant que vingt-deux ans? —FUTURE MARIEE.

R.—Ce n'est pas impossible, mais c'est douteux, surtout à l'âge qu'a ce jeune homme.

LYSETTE

L'agneau une bonne viande

L'agneau est la viande la plus saine, la plus agréable au goût et parfaitement digestible tout en étant très nutritive, si elle est bien préparée. Elle donne de la variété aux repas, et permet de se reposer quelque peu du boeuf et du porc qui à force d'être présentés sur la table finissent par fatiguer. L'agneau peut être servi souvent et cependant ne pas devenir monotone si on le sert bien préparé, c'est-à-dire en variant sa préparation. Chaque coupe d'agneau est tendre, parce que l'animal est jeune, de sorte que même les morceaux à prix modiques nous permettent de faire des repas exquis. Cependant, ne servez jamais l'agneau tiède, mais très chaud, ou entièrement froid, car autrement il perdrait de sa saveur.

DIFFERENTES COUPES D'AGNEAU

COUPES DE CHOIX OU A PRIX MOYENS

Côtelettes grillées: côtelettes d'épaule, côtelettes de longe, côtelettes de côte.

Côtelettes en casserole: côtelettes d'épaule, côtelettes de côte, côtelettes de longe. Steak de cuisseau.

Rôtis: poitrine, rôti d'épaule, devant roulé, cuisseau, longe.

Braisé: poitrine, épaule, côtelettes d'épaule, devants (avec os).

COUPES A PRIX MODIQUES

Soupe au bouillon: cou, jarret avec os, flanc, poitrine.

Ragoût: cou, flanc, poitrine, viande d'épaule.

POUR ACCOMPAGNER LES ROTIS D'AGNEAU

1o Coupez des pommes de terre en tranches (préalablement bouillies) puis faites griller lentement à environ 3 pouces du feu, pendant 6 à 8 minutes et servez très chaud avec un rôti d'agneau, ou des pâtés d'agneau.

2o Faites bouillir des pommes de terre pendant 15 minutes puis faites-les égoutter et, 40 minutes avant de retirer le rôti d'agneau au four, disposez les pommes de terre autour de la viande, et servez très chaud dans le plat de cuisson.

3o Coupez des pommes en deux, faites-les cuire au four, puis remplissez le centre avec une gelée à la menthe, et servez avec le rôti d'agneau.

4o Farcissez de belles tomates, pas trop grosses, avec une farce de votre choix, puis faites cuire au four et servez avec un rôti d'agneau. Disposez-les autour de la viande, alternant les tomates farcies avec des choux de Bruxelles.

5o Faites égoutter des poires en conserve, puis faites-les sauter dans le beurre. Saupoudrez-les de fromage râpé, et placez-les au four jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Servez le rôti d'agneau entouré de ces poires avec une garniture de menthe fraiche.

6o Pour une sauce à la menthe et au raisin, prenez un verre de gelée de raisin, mettez-la en morceaux, puis ajoutez 2 cuillerées à table d'écorce d'orange râpée, et 2 c. à table de menthe fraiche finement hachée. Ces accompagnements donneront une saveur particulière à vos rôtis d'agneau.

AGNEAU A L'ESPAGNOL

2 livres d'agneau dans l'épaule,
½ tasse de farine,
4 oignons moyens tranchés,
2 tasses de jus de tomates,
1 c. à table de vinaigre,
5 tranches de bacon,
1 c. à thé de sel,
6 petites carottes,
½ c. à thé de sauge en poudre.

Coupez le bacon en dés et faites-le cuire dans une épasse poêle à frire jusqu'à léger brunissement. Coupez l'agneau en morceaux de service et saupoudrez-les de farine préalablement salée. Faites-les brunir avec les tranches d'oignon dans la graisse de bacon. Faites cuire lentement à peu près 10 minutes. Ajoutez ensuite le reste des ingrédients à l'agneau. Couvrez. Faites cuire lentement, à peu près 1 heure ou jusqu'à ce que l'agneau soit bien tendre. Servez très chaud, avec des pommes de terre en purée. On peut faire cuire au four dans une casserole couverte si on le désire.

PETITS PATES A L'AGNEAU AVEC CAROTTES

1 livre d'agneau dans l'épaule,
1 oeuf,
1 c. à thé de sel,
2 c. à thé d'oignon émincé,
1 tasse de carottes non cuites, râpées (à peu près 5 petites carottes),
1 pincée de poivre.

Préparez la viande, puis passez-la au hache-viande. Mélangez-la avec les carottes râpées. Ajoutez l'oeuf et les assaisonnements, et formez en petits pâtés. Roulez-les dans la farine. Faites fondre assez de beurre ou de graisse dans une poêle pour couvrir généreusement le fond. Faites frire les petits pâtés, très lentement, environ 10 minutes, la poêle recouverte. Mettez ensuite les pâtés dans un plat bien chaud et gardez-les au chaud. Brassez 2 c. à table de farine dans le reste de graisse jusqu'à ce qu'elle brunisse, puis ajoutez 1 1/3 tasse de bouillon ou d'eau à cette sauce puis laissez cuire jusqu'à épaississement. Jetez cette sauce pardessus les petits pâtés, et servez très chaud.

PATES D'AGNEAU AVEC GELEE

1½ livre d'agneau dans l'épaule, passé 2 fois au hache-viande,
1½ c. à thé de sel,
2 c. à table de sauce assaisonnée,
2 c. à table de beurre,
1 tasse de miettes de biscuits soda,
2 c. à table d'oignon émincé,
1 pincée de poivre,
1 oeuf non battu,
½ tasse de gelée de raisins.

Mélangez ensemble l'agneau, les miettes de biscuits soda, l'oignon, le sel et poivre et la sauce, ainsi que l'oeuf. Formez en petits pâtés après avoir bien mélangé le tout. Faites fondre le beurre dans une poêle à frire, puis faites brunir les pâtés d'un beau brun doré. Ajoutez la gelée couvrez et faites cuire lentement pendant 20 minutes. Servez avec des carottes à la menthe et des pommes de terre fouettées.

PLAT D'AGNEAU A LA CREOLE

2½ livres d'agneau dans la poitrine,
2 c. à table de beurre,
1 tasse d'eau,
sel et poivre,
2 oignons moyens tranchés,
1 boite de tomates en conserve,
1 feuille de laurier,
1 tasse de riz.

Faites brunir les tranches d'oignon dans le beurre, ajoutez les tomates en conserve, le liquide, la feuille de laurier, le sel et le riz. Faites mijoter jusqu'à ce que le riz ait absorbé le liquide. Mouillez l'agneau, frottez-le avec un oignon moyen, puis saupoudrez de sel et poivre. Mettez-le dans un plat allant au four, et jetez le riz autour de la viande. Faites cuire dans un four modérément chaud (350o F.) environ 1½ heure, ou jusqu'à ce que l'agneau soit bien tendre. Ajoutez de l'eau si le riz commence à sécher. Vous aurez 6 portions.

Les vacances des enfants

Les vacances! ô mot plein de soleil! Il éveille et fait chanter la joie dans l'âme, évoque des idées et des visions charmantes: la liberté, la famille et les amis, les champs, les bois et le grand lac...

Cependant on serait tenté de croire, à voir la façon d'agir de plusieurs, qu'à l'époque des vacances, Dieu se retire dans les profondeurs de son ciel bleu, emportant son décalogue et libérant les écoliers de tout service. Rien n'apparait plus dans leur vie de la sublime prière... Oh non! Qu'à chaque réveil, votre coeur généreux monte droit vers notre Père céleste et, qu'à tout coucher, votre dernière pensée soit un salut filial à la Vierge, notre Mère. Puis, entendez souvent la sainte messe, prenant large votre part au banquet eucharistique. Et, le dimanche, assistez à la messe paroissiale. Vous y trouverez consolations et enseignements...

Soyez aussi pleins de vénération pour le sanctuaire de la famille. Redite avec le poète: Oui, je reviens à toi, berceau de mon enfance, mais pour l'éclairer et le fleurir de votre joie, de votre entrain, de votre amabilité... Conservez-y toujours l'union la plus intime avec vos frères et soeurs sous la tendresse vénérée et sous la direction obéie de votre père et de votre mère.

Abbé E. HAMELIN

COMMENT CIRER LES CHAUSSURES

Appliquez le cirage en petite quantité avec une brosse spéciale. Laissez-le sécher dix minutes après l'avoir étendu. Ce n'est qu'après ce laps de temps que vous le frotterez pour le faire briller.

• •

POUR LE LINOLEUM

Pour entretenir votre linoléum, le mieux est de le passer à l'encaustique assez clair et de frotter ensuite avec un torchon de laine bien vigoureusement. Quand il sera bien essuyé, vous encaustiquerez à nouveau. La cire à parquet est également bonne pour les linoléums. Elle les préserve, empêche les couleurs de s'en aller.

C'est le temps des fraises, mais la saison de ces baies délicieuses est de courte durée. Sachez donc les servir de toute manière possible et à toute occasion. Commencez au déjeuner en les servant sur les céréales. Employez-les dans les sauces pour poudings; décorez les petits gâteaux en les surmontant d'une grosse fraise bien mûre. Vous tiendrez naturellement à avoir de la crème glacée aux fraises et surtout du gâteau aux fraises. Comme dessert aussi, servez des fraises fraiches avec de la crème (même si la crème n'est pas très riche)—ou des fraises avec la queue pour pouvoir les tremper dans le sucre en poudre—et les manger avec les doigts—délicieux!

Savez-vous que vous pouvez boire vos fraises? Pour un goûter d'après-midi, ou quand vous recevez des visiteurs, servez un breuvage délicieux fait de fraises écrasées et d'eau gazeuse ou de club soda. L'eau gazeuse est merveilleuse pour tous breuvages d'été. Et comme la saison des breuvages d'été est commencée, il serait sage de toujours avoir de l'eau gazeuse à votre disposition. Gardez-en toujours une couple de bouteilles dans le réfrigérateur pour usage immédiat.

Grog pétillant à la fraise

2 c. à table de fraises fraiches
Sirop de sucre
1 c. à table de jus de citron
Eau gazeuse

Laver et écraser les fraises et ajouter le sirop de sucre. Ajouter le jus de citron et laisser des cubes de glace dans un verre long et remplir d'eau gazeuse; agiter pour disperser le fruit dans le breuvage.

Omettre les cubes de glace, ajouter ¼ de tasse de lait et surmonter d'une boule de crème glacée—à la fraise ou à la vanille—ou d'une boule de glace à l'orange, et vous avez un soda parfait!

L'idéal compagnon

Je me confie au Rêve accueillant, dont les yeux
Sont si grands qu'on y voit l'azur de tous les cieux,
Dont les mains de caresse ineffable sont pures,
Dont les pieds de blancheur ignorent les souillures,
Et dont la voix, muette harmonie, entre au coeur
Comme un vent frais chargé de grâce et de douceur!
Oh! quand le soir, devant le jour bleu qui recule,
Laisse traîner comme un lambeau de crépuscule,
Que la cendre de l'heure estompe l'horizon
Et qu'un bruit de musique attendrit la maison,
Je me confie au Rêve éternel, et j'oublie
Ce que j'ai de regrets et de mélancolie...
—Guide sûr, vieil ami qui ne trahiras pas,
Idéal compagnon du poète ici-bas,
Je te donne ma vie afin que tu la mènes
Loin du triste sentier des misères humaines
Et que, l'enveloppant d'un amour tendre et fort,
Tu la conduises, par bonheur, à la mort!

Albert LOZEAU

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., le 12 juillet 1945

Un crime international

Les gouvernement d'Angleterre et des Etats-Unis viennent définitivement de trahir la Pologne en la sacrifiant à la Russie. Le Canada, qui en tout et comme toujours, suit l'Angleterre fait de même. Ils ont reconnu en effet le gouvernement communiste que la Russie a imposé à la Pologne contre la volonté du peuple polonais. Le gouvernement polonais de Londres qui est le gouvernement légitime de la Pologne, reconnu comme tel par tous les pays du monde, dont l'Angleterre et les Etats-Unis jusqu'en ces derniers temps, se voit abandonné lâchement. C'est que la Russie a "ordonné" diplomatiquement à ces deux grandes puissances de supporter le gouvernement qu'elle voulait pour ses intérêts en Pologne, ces dernières ont accepté docilement. Ceci sanctionne l'accaparement de plus de quarante pour cent du territoire de la Pologne par la Russie. C'est comme si les Etats-Unis disaient: "Nous avons combattu l'Allemagne pendant cette guerre-ci avec notre allié le Canada qui nous a aidé à vaincre, maintenant nous allons nous payer à même le Canada, nous nous en emparons de la moitié". Que dirait-on? Que c'est ridicule! Que c'est pire que l'Allemagne! Eh bien, c'est ce que la Russie a fait avec l'assentiment de l'Angleterre et des Etats-Unis. Et pire que cela, pour comble de bassesse et de ridicule, le 25 août 1939 l'Angleterre garantissait solennellement l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Pologne. C'est dire qu'elle proclamait que personne ne toucherait à son territoire et ne porterait atteinte à son statut de nation libre. Parce que Hitler, si nous avons bon souvenir, voulut prendre une ville polonaise, Dantzig, et un peu du corridor, on lui fit la guerre. La Russie en prend la moitié et on trouve ça correct. Et en plus dans l'autre partie supposée libre, la Russie installe son gouvernement communiste, formé par la Russie de communistes polonais qui avaient passé leur vie d'adulte en Russie. Il n'y a pas de question du peuple polonais là-dedans ni d'élection, ni de savoir s'il veut oui ou non ce gouvernement: la Russie le veut, ça suffit. A la Pologne d'accepter.

Ce qu'il y a de plus émouvant là-dedans c'est de constater le sort épouvantable fait à la Pologne, le pays qui a le plus combattu et le plus souffert pour la cause alliée. Que l'Angleterre trahisse une fois de plus ou une fois de moins, c'est secondaire, ce n'est pour elle qu'un crime de plus à ajouter aux centaines qu'elle porte sur la conscience. Mais que le Canada fasse sa part dans ce crime pour dépecer et anéantir ce pauvre pays voilà ce que nous ne pouvons pas accepter. Quand la session ouvrira en août, nous espérons qu'il se trouvera un Canadien-français avec assez de coeur pour protester au nom des nôtres.

En guise de conclusion, voici la déclaration qu'a faite le ministre de la Pologne au Canada en commentant cette décision à l'égard de son malheureux pays: "Nous avons été cruellement déçus. Mais les principes de liberté et de démocratie pour lesquels les Nations-Unies ont combattu seront appliqués un jour dans notre pays. J'ignore quand ce jour luira. Mais nous avons droit à l'application de ces principes comme les autres nations." Le ministre de Pologne au Canada ajouta: "Le gouvernement de Varsovie a été constitué contrairement à tous les principes de droit international, à la déclaration solennellement signée par le comité des Nations-Unies, à la Charte de l'Atlantique. Il se compose en majorité d'agents du soi-disant "gouvernement provisoire de Pologne", appuyés par le Parti communiste auquel une partie insignifiante du peuple polonais adhère. Les chefs du Mouvement clandestin polonais, traîtreusement arrêtés à Moscou, ainsi que le gouvernement polonais à Londres, sont les représentants de la nation polonaise jusqu'à la tenue de véritables élections libres. De telles élections ne peuvent avoir lieu qu'après le départ, de la Pologne, de l'armée et de la police soviétiques. En ce moment, les Polonais sont privés des droits élémentaires humains et civiques."

Camille LEMIEUX

La confessionnalité des oeuvres

La guerre, en particulier dans les pays occupés, a uni bien des groupes qui jusque là se combattaient ou du moins s'entendaient peu. Tels, par exemple, les syndicats de mentalités diverses: syndicats neutres, socialistes, chrétiens.

Maintenant que la vie normale reprend, cette union va-t-elle se maintenir? Et consistera-t-elle en une fusion ou une simple entente? Les journaux signalaient dernièrement quelques pays, comme l'Italie, où la tendance était à la fusion. Il n'en est pas de même partout. Ainsi en France, la grande organisation socialiste, la C.G.T. a proposé à la Confédération Française des Travailleurs chrétiens de se fondre avec elle: "La coexistence, ont écrit ses directeurs, dans certaines branches d'industrie ou de commerce, d'organisations syndicales distinctes et parfois concurrentes affaiblit, en les divisant, les forces ouvrières. Elle entraînerait des inconvénients encore plus graves lorsque les syndicats seront appelés à participer à des organisations de gestion et de contrôle. Il n'est pas possible que les deux Confédérations ne trouvent pas les moyens de réaliser l'unité légitimement souhaitée par les masses ouvrières".

A cette invitation, le secrétaire général de la C.F.T.C. a répondu: "Vous connaissez notre conviction. Le syndicalisme chrétien, constitué depuis près de 60 ans par le fait d'adhésions volontaires, spontanées, parfois courageuses, représente l'exercice d'une liberté essentielle, d'un droit d'association auquel, dans l'intérêt même de la démocratie, nous ne saurions renoncer de gaieté de coeur.

"Nous demandons qu'il nous soit donné acte que nous étions allés très loin dans la voie de l'unité de représentation et même d'action. Le comité interconfédéral d'entente qui s'est manifesté au grand jour, en particulier à l'occasion de la grève insurrectionnelle, a fait la preuve de son efficacité...Ainsi pourrait être assurée la cohésion des efforts syndicaux, tandis que subsisteraient de légitimes autonomies qui correspondent à des affinités de principes et de tradition. En l'état actuel des esprits, l'emploi d'une pareille méthode nous semblerait bien préférable à une fusion qui risquerait de n'être que confusion".

L'attitude des syndicats chrétiens de Belgique semble devoir être la même. La C.G.T. belge désire la même fusion que la C.G.T. française, mais le secrétaire général de la Confédération belge des Travailleurs chrétiens, qui groupait avant la guerre 379,000 adhérents, à peu près le même nombre que la C.G.T., lui a répondu que la meilleure formule demeurait celle qui avait été adoptée dans la clandestinité, durant la guerre: "l'unité d'action dans le pluralisme des organisations".

Enfin l'épiscopat hollandais vient de rappeler que la confessionnalité des oeuvres,—catholiques avec catholiques et protestants avec protestants,—conforme à l'enseignement de Rome et qui avait donné de bons résultats avant la guerre, devait être maintenue.

Le Canada pourra tirer profit de ces faits.

Le pasteur Shields et ses amis

"L'Action catholique" dénonce un pasteur d'Edmonton qui, du haut de la chaire de son temple, déclara à ses ouailles que tout protestant devait s'opposer à l'élection comme député d'un homme "qui endosserait sous quelque point que ce soit une idée qui viendrait de Québec". Et le journal note que le pasteur fit l'éloge du sénateur Bouchard et de Jean Charles Harvey.

Ce n'est pas la première fois que ces deux hommes sont ainsi loués. Il est peu de numéros du "Gospel Witness" où son directeur, le pasteur Shields, ou ses assistants ne les citent en exemple. Ainsi dans le numéro du 24 mai, on lit, après un compte rendu de la conférence sur La Peur à L'Institut Démocratique: "Si nous avions dans la vie publique de notre pays, un peu plus d'hommes possédant l'habileté et les convictions d'un docteur Shields, d'un sénateur Bouchard, d'un Jean Charles Harvey, —prêts à tout affronter pour leurs convictions,— l'Eglise de Rome ne pourrait continuer longtemps ses attaques." Ce témoignage est à retenir.

Dans un interview qu'il accordait récemment à deux correspondants de la "United Press", le généralissime Franco invitait les Américains à visiter l'Espagne et à se rendre compte par eux-mêmes de ce qui s'y passe. Le maréchal Staline ne semble pas pressé d'en faire autant... même pour les régions libérées.—*Relations*

• •

IL Y A PROGRES

"Le régime politique qu'on nous impose, depuis la Confédération en particulier, celui des deux partis politiques sans doctrine mais en apposition artificielle l'un à l'autre, a contribué à affadir notre personnalité électorale. Nous avons même dépassé les autres en sottise sur ce point; mais, grâce à Dieu, nous ne votons pas trop souvent et nous sommes moins conformistes dans notre vie privée, moins respectueux que nos partenaires de toutes les formes d'arrivisme. Puis, nous commençons à nous désintoxiquer de l'esprit de parti. Dorénavant nous sommes prêts à voter pour une doctrine, pour un programme..."—*François Hertel "Nous ferons l'avenir".*

• •

L'union panaméricaine est plus facile à réaliser que l'union paneuropéenne. Les conflits entre pays et moins souvent abouti à des guerres en Amérique qu'en Europe; et les guerres qui ont lieu n'ont jamais pris l'ampleur des guerres européennes. De plus, les nationalismes américains sont moins anciens et moins irréductibles que les nationalismes européens.—*François HERTEL—"Nous ferons l'avenir".*

Gustave Lacasse et les gangsters

(L'article suivant est tiré de "La Boussole", hebdomadaire indépendant, éclairé et patriote, pour qui la cause française en ce pays passe avant l'argent, les partis et la partisannerie basse qui nous ont fait tant de tort.—C. Lemieux).

• •

Les maquerelles volantes de la liste électorale, les gangsters à la garcette et le sénateur Gustave Lacasse ont fait élire Beaudry dans le comté Saint-Jacques. Roger Duhamel, l'une des plus belles figures de notre jeune génération, a été battu par un gras *artisse* de laradio. Je veux bien croire que, comme annonceur sportif, Roland Beaudry ait une plus belle voix que Bil Brosseau, mais ce n'était pas une raison pour lui préférer l'ex-président de la Saint-Jean-Baptiste, Roger Duhamel.

Le plus triste ce fut de voir un honnête homme, un honnête citoyen, un bon père de famille, un chef des minorités ontariennes venir en si triste compagnie défendre le rougisme et l'impérialisme dans la province de Québec. Il avait pourtant bien de l'ouvrage dans sa province.

Athanase David, Léon-Mercier Gouin, soit, c'était naturel, leur renom de profiteurs du parti est solidement établi et en politique rien de sincère et de national ne pouvait sortir de ces deux hommes. Gustave Lacasse, lui, nous laissait espérer au moins son silence. Non, l'esprit de parti fut plus fort, l'appel des maquerelles et des gangsters de Saint-Jacques est parvenu jusqu'à lui. Il est venu. Il est parti rapetissé. Les garcettes des Rouges de Saint-Jacques lui ont tapé sur l'occiput et l'ont raccourci moralement de quelques bons pouces.

Et pourtant cet homme avait toutes les raisons du monde de se taire. Il est libéral, c'est bien triste, mais c'est incurable. Or l'Ontario vient d'élire un gouvernement conservateur, dont dépendra pendant quatre ans le sort de la minorité française ontarienne. Celle-ci est libérale. Drew sait qu'il ne peut compter sur le vote de cette minorité.

Il était donc assez dangereux de voir une minorité devenue anti-gouvernementale, sans que l'un de ses chefs, pris d'une crise de rougisme et tombé dans le diable rouge, ne vienne ici combattre en faveur des ennemis de Drew. L'acte de Gustave Lacasse dénonçant Duhamel fut une bêtise de partisan, mais l'acte de Gustave Lacasse défendant les ennemis du chef de sa province est plus qu'une bêtise, plus qu'un crime, c'est une erreur. Les Franco-Ontariens paieront pour cette erreur.

Le sénateur Lacasse, avant d'ouvrir les vannes de son éloquence partisane, a-t-il réfléchi à la gravité de son acte?

Il y a plus. Certes le Québec n'a pas le sens de ses responsabilités de province-mère française. Il laisse les minorités françaises se débattre sans faire trop d'efforts pour les aider. Ce défaut de sens national a une cause, c'est l'esprit de parti. Rouges et bleus, les Lacasses rouges et bleus ont détourné le Québec de sa vocation et de son devoir de protectrice des minorités. Ils lui ont dit: si tu penses nationalement, si tu prends conscience que ton entité antionale est différente de celle des Anglais, tu es séparatiste et en état de péché mortel. Ils l'ont enfoncé dans la partisanerie la plus bête que le soleil ait vue. Ensuite, l'ayant dépouillé de son sens national, ils lui ont dit: donne-nous de l'argent pour nos écoles. Logique de l'esprit de parti et du sénateur Lacasse et ingratitude.

Québec n'a pas complètement manqué à son devoir envers les minorités ontariennes. Des Québécois se sont émus de leurs combats et y ont participé. Mais quels sont ces Québecois, sénateur Lacasse? Est-ce Roland Beaudry, est-ce Raymond Eudes, est-ce Sarto Fourrier? Sont-ce tous ces petits teteux de la Jeunesse Libérale, ces admirateurs béats des gros bonnets rouges, ces baise-postère-rouges? Non, sénateur, ce sont tous ces imbéciles de Duhamel, de Godin, de Poulin, de Sarrial, que vous êtes venus combattre de votre éloquence partisane. Où est votre logique, où est simplement votre reconnaissance? Non, sur votre lit de mort, à l'heure où vous serez sincère avec vous-même, vous regretterez ce geste que vous avez posé dans Saint-Jacques. C'est alors que le bruit des garcettes frappant de jeunes crânes, vous tapera tristement sur ce coeur, ces chères garcettes libérales, ces garcettes amies. Je parle peut-être un peu durement. Mais l'esprit de parti est un vice tellement malfaisant qu'il m'arrache des paroles d'indignation. Le sénateur Lacasse est venu ici—et pour quelles autres raisons se donner si maladroitement en spectacle, qu'il mérite d'être montré du doigt par les honnêtes gens. Ah! sans doute nous continuerons à faire la lutte des Ontariens, nos frères, nous la ferons sans les Beaudry et autres politiciens, mais que leurs chefs ne viennent pas ici nous nuire. Il est permis d'être bêtement rouge ou bleu, mais il n'est pas permis d'être injuste et ingrat.

LAURENCIUS.

"RELATIONS"

JUILLET 1945

Editoriaux — Bénédictions sur nos familles. Pour nos garçons. Coordination.

Articles—Un projet, une loi, une appréciation. C.-E. Couture. Plaidoyer pour l'orangisme, Louis-C. de Léry. Seront-elles accordées aux parents ou aux enfants? Léon Lebel. Une solution au problème de la santé, Robert Genest. L'A B C de l'alcoolisme, Murray Ballantyne. Un maître ou deux?, Elphège Brouillet.

Commentaires—Les parents sont punis. "Le monde vous hait...". Volte-face de l'opinion anglaise. Les écoles catholiques de Windsor. White contre Zavlusky. Naissances rapprochées.

Chroniques—La rééducation de l'Allemagne, Bernard Hardy. La grande centrale catholique des Etats-Unis, René Girard. Les sourdes-muettes, Béatrice Clément.

Horizon international — San Francisco. Saint-Siège. Kominterm.

Livres récents — Fatima, merveille inouïe. Civilisation de la Nouvelle-France. Verner et Lafontaine. La Fortune de la France. David et Goliath. Molière; Vigny. Traité de la Vie élégante. Napoléon Tremblay.

En trois mots.

Abonnement: $2.00 par année. Le numéro $0.25. Librairie Loisirs.

Une vraie collaboration de tous en vue du bien commun ne s'établira que lorsque tous auront l'intime conviction d'être les membres d'une même famille, les enfants d'un même Père céleste et de former dans le Christ un même corps.—PIE XI

L'enseignement élémentaire ne peut porter d'heureux fruits que s'il est animé du souffle d'un grand enseignement national.—PASTEUR.

L'instruction sans éducation est un torrent sans digue, et l'éducation sans religion, un foyer sans feu. —Augustin Cochin.

C'est à l'éducation des femmes qu'il faut s'appliquer surtout, car chaque mère est une école.—Michelet.

Quiconque ouvre l'Evangile pour rire ou pour blasphémer, mieux vaudrait pour lui n'être jamais né. —BYRON.

Fashion Craft Shops Ltd.

Complets pour messieurs

18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Un congrès sans précédent

(rapport retardé)

On en parlera pour longtemps de ce congrès, et avec raison. Jamais manifestation étudiante ne fut si bien réussie. Grâce à l'organisation presque parfaite, la journée se passa sans trop de fâcheuses aventures. En effet, si ce n'est que les quelque 250 qui faiblirent, tout marcha sur des roulettes. Et le soir, c'est le coeur plein de joie mais l'âme triste que tous quittèrent le stade.

La Messe pontificale

Une grande-messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal ouvrit la journée. Son Excellence était assisté de Mgr Paul Bernier, secrétaire français du comité des évêques canadiens; le R.P. Victor Villeneuve, O.M.I., aumônier général de la J.O.C. et le R.P. Raymond Dunn, S.J., agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Le R.P. Emile Deguire, C.S.C. prononça une brève allocution. La messe terminée, Son Excellence Mgr Charbonneau fit la lecture de deux messages, l'un de S. Em. le Cardinal Villeneuve, et l'autre du délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti, après quoi il salua les nombreux évêques et représentants des autorités civiles. Il termina en nous lançant ce message: "Mes enfants, mes étudiants, apprenez le plus possible, car il faut aimer la vérité, se familiariser avec elle et lorsque vous l'aurez trouvée, ne craignez pas de la suivre là où elle vous conduira."

La Parade

Après le dîner, la parade se forma au rythme des chants de folklore, les 30,000 étudiants et étudiantes défilèrent dans un ordre impressionnant. Les milliers de spectateurs ne pouvaient en croire leurs yeux tellement l'ordre et l'entrain régnaient. Sorti du stade Delorimier, le groupe monta l'avenue Delorimier jusqu'à la rue Rachel, et là, il contourna le parc Lafontaine sur ses allées nord, ouest et sud pour ensuite revenir au stade.

La Soirée

Après le souper, on nettoya le terrain et quelques brèves allocutions furent prononcées par Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, M. Omer Côté, secrétaire de la province, M. Harry Berlines, de l'université Notre-Dame de l'Indiana, et par Mlle Jeanne Benoit et M. Jean Dostaler...

"En avant toujours, fiers, pieux et conquérants" fut le mot d'ordre que nous laissa Mgr Douville. M. Omer Côté affirma que toute la province était fière de la jeunesse étudiante. Au nom des Etats-Unis, M. Harry Berlines salua les étudiants canadiens et fit un parallèle entre notre héritage catholique et le travail à réaliser aux Etats-Unis. Mlle Jeanne Benoit remercia tous ceux qui apportèrent leur concours au succès du Congrès. M. Jean Dostaler termina les allocutions en parlant du métier étudiant.

Le jeu de la fierté étudiante écrit par Roger Varin se déroula sous sa direction. Ce fut un spectacle grandiose auquel participèrent quinze cents étudiants sous la direction du R.P. Legault et de quelques-uns de ses Compagnons de Saint-Laurent.

Personnalités religieuses et civiles

En plus des personnalités nommées plus haut, on pouvait voir dans le sanctuaire: NN. SS. Desmarais, d'Amos, Lafortune, de Joliette, Douville, de St-Hyacinthe, Robichaud, de Moncton, Pelletier, évêque auxiliaire de Québec, Mgr Albert Valois, vicaire général du diocèse de Montréal et directeur diocésain de l'Action catholique, le chanoine Lionel Groulx, l'hon. Adélard Godbout, chef de l'opposition provinciale, et M. Camilien Houde, maire de Montréal.

Roland MAILO, Ottawa

Cette loi...

(suite de la page huit)

mum de vingt ans dans les cas ordinaires. Une personne désireuse de se construire une maison ayant une valeur d'emprunt de $4,000 devra verser une somme initiale de $400.00 ce qui laissera un solde de $3,600 remboursable en 20 paiements de $22.61 chacun comprenant la partie remboursable du capital et l'intérêt.

Cette loi semble à première vue, marquée au coin de la perfection, mais on s'aperçoit bien vite si on se donne la peine de l'approfondir, que dans le cas de plusieurs grandes villes canadiennes, elle ne peut servir aux fins pour lesquelles elle a été créée. Si au versement mensuel de $22.61 on ajoute les taxes municipales et scolaires, les assurances contre l'incendie, une réserve raisonnable pour l'entretien et la dépréciation et l'intérêt sur la mise en fonds on obtient un total de $40.00 par mois ce qui est un loyer trop élevé pour la classe laborieuse du pays s'il est vrai que dans un budget familial bien balancé l'item loyer ne doit pas représenter plus que le cinquième du salaire mensuel.

La nouvelle société des nations

Une fois de plus l'humanité souffrante adhère à une charte de sécurité qui est sensée la préserver désormais des cataclysmes mondiaux. Les quelques soixante nations réunies à San-Francisco en sont venues à une entente après deux mois de délibérations. Est-ce que cette nouvelle société des nations promet plus que l'ancienne? Voici ce que nous allons étudier.

D'abord la conférence de San-Francisco représentait mieux le sentiment mondial parce qu'il y avait plus de nations présentes qu'au congrès de Genève. De plus, les peuples fatigués des guerres parurent sincères dans leurs revendications pacifiques. Cependant au moins deux des trois grandes puissances veulent une fois de plus se servir de la nouvelle société pour faire triompher leur égoïsme. Ceci affaiblit beaucoup l'effectivité de la charte de San-Francisco.

Les principes fondamentaux de la charte sont inspirés en quelque sorte d'une connaissance plus réfléchis des besoins du monde présent. Si nobles que soient les principes, il faut pour les mettre en pratique la bonne volonté de toutes les nations. Ce qui manqua surtout au plein succès de la conférence, ce fut l'absence d'une autorité religieuse. On a écarté le Pape, comme on l'a fait en 1919. Celui qui s'est constamment tenu sur la brèche pour réclamer à temps et à contre-temps la justice et la charité dans les relations internationales avait certainement le pouvoir d'inspirer les délégués d'un sentiment chrétien.

Les petites nations d'Europe ont parlé plus fort que d'habitude à San-Francisco. Elles ne craignirent point de s'affirmer en s'opposant contre le droit de veto de la Russie, des Etats-Unis et de l'Angleterre. Malheureusement leur voix n'a pas été écoutée. Ce droit de veto affaiblit considérablement la confiance que nous serions enclins à avoir dans une véritable paix. Comment pouvons-nous espérer que la Russie, par exemple, qui a incorporé à ses états soviétiques la Lettonie, la Lithuanie et la Finlande malgré la protestation de ces pays, puisse normalement ne pas se servir de son droit de veto pour arriver à ses buts? Comment pouvons-nous espérer que l'Angleterre ne s'abritera pas de son droit de veto pour mousser ses intérêts impérialistes, quand on voit déjà des agents anglais susciter des révolutions dans les colonies françaises? Les grandes nations invitent constamment les petites puissances à la paix, mais il semble bien que les conseillères ne prêchent guère par l'exemple.

L'attitude des délégués à la fin de la conférence fut pour une bonne part très logique. Dans son discours, le feld-maréchal Jan Christian Smuts a dit que la charte elle-même ne valait rien si les peuples n'aspiraient pas à une paix durable. Il exprima sa confiance dans le nouvel organisme international à condition que les trois puissance ne se servent pas de leur droit de veto. A Ottawa, au cours de sa visite, Smuts avertit les Nations-Unies de ne pas enterrer leur hache de guerre, de continuer l'entrainement militaire obligatoire et de rester constamment sur le qui-vive. Nous voulons la paix à tout prix et nous préparons la guerre?

Le président Truman a prononcé le dernier discours de la conférence. Il a surtout demandé la bénédiction de Dieu sur tout les pays en leur donnant la paix. Il a affirmé sa confiance dans les peuples et il a incité tous les délégués à faire accepter par leur parlement la nouvelle charte. Son discours fut un plaidoyer pour la paix dans le monde.

Quand à notre premier ministre, Mackenzie King, il s'est contenté de vanter la nouvelle charte en lui trouvant toutes les vertus imaginables. C'est malheureux que le chef d'un pays qui veut devenir la plus importante des petites nations, n'ait pas plus de jugement dans les affaires internationales. Au dire de plusieurs commentateurs le discours du chef du Parlement fut à peu près vide de sens et d'aucune valeur pratique.

Il nous reste à espérer que la charte de sécurité mondiale assurera au monde une paix relative. Il est évident que l'effort fait en ce sens, est plus cohérent que celui de 1919. Espérons, en dépit des nuages noirs qui s'amoncellent, que le bien triomphera de l'esprit du mal.

MICHEL

La vie au grand air

Vivez à l'air et au soleil, exposez votre literie au soleil tous les matins; brossez vos vêtements loin des pièces ou vous préparez ou prenez vos repas, et ne laissez pas les enfants jouer avec vos chaussures.

Habituez-les à se laver les mains avant les repas, à brosser leurs cheveux et leurs vêtements, à changer de chaussures en rentrant.

Ayez un garde-manger protégé des mouches et n'admettez pas que le boulanger dépose le pain à même le sol, devant votre porte: ayez un sac de toile à cet effet.

Désinfectez, de temps en temps, vos brosses à dents, à mains, à habits, en les trempant dans de l'eau additionnée d'eau de Javel, désinfectant par excellence.

Lavez soigneusement salades et fruits. Les fraises poussent sur le fumier et le fumier contient des colibacilles. Lavez vos fraises, avant de les sucrer.

Si vous avez pris froid, prenez de l'alcool et tenez-vous au chaud.

Ne buvez pas d'eau douteuse. Faites-la bouillir. Mettez ensuite, dans la carafe, un ou deux petits cristaux d'hyposulfite de soude pour désodoriser et décolorer l'eau. C'est ainsi que les coloniaux évitent la dysenterie.

Sachez, si vous ouvrez une boîte de conserves et constatez qu'une toute petite partie seulement est avariée, que les microbes ont répandu leurs toxines dans toute la boîte: jetez-la!

Après un repas douteux, mangez des vitamines C que vous trouvez dans les citrons et les pamplemousses.

Ne dépassez jamais un certain degré de fatigue si vous ne voulez pas que les microbes profitent de votre moindre résistance.

Si vous soignez un malade, ayez une blouse spéciale que vous ne portez que dans sa chambre; couvrez vos cheveux et désinfectez-vous fréquemment les mains et le nez.

Faites désinfecter la chambre et les effets d'un grand malade par le service départemental.

Et... ne vivez pas dans la crainte de la contagion, un système nerveux "en état de peur" étant moins résistant qu'un autre.

De retour à la colonisation

Nous avions à nos bureaux l'autre jour un groupe de très intéressants visiteurs. Il s'agissait d'un homme de 59 ans avec cinq de ses gendres. Le beau-père et le mari de sa fille aînée arrivaient tout juste d'un voyage dans l'Abitibi où ils sont allés s'enquérir des possibilités de s'établir sur la terre. Tous quittèrent la campagne au début de la guerre pour venir tenter fortune dans les industries. Ils possèdent donc les qualités voulues pour faire un succès de leur entreprise en colonisation.

Cependant, alors même qu'ils ont gagné depuis 1940 des salaires assez élevés, ils n'ont pas réussi à épargner autant qu'ils ne se l'étaient promis. Le plus fortuné a mis de côté quelque $500. Les autres pourront partir avec des montants variant de $200 à $300. Ces montants, ajoutés aux octrois du gouvernement, leur permettront de s'établir convenablement, surtout, comme ils entendent d'ailleurs le faire, s'ils coopèrent étroitement.

Ce cas sort un peu de l'ordinaire. La famille de cet homme se compose de sept filles et d'un garçon. Le fils, le dernier-né, a 18 ans et doit accompagner son père. Les sept filles sont mariées à des gars d'habitants qui tous, somme leur beau-père, s'en vinrent en ville en 1940. Aujourd'hui, "pour racheter leur erreur", comme ils se sont plu à le dire, ils désirent s'en retourner tous ensemble à la terre. Bien entendu, chacun amène une nichée d'enfants assez considérable. De plus, ils se rendent compte de la valeur du geste qu'ils sont résolus de poser. "La ville", ils sont là-dessus tous d'accord, "n'est pas l'endroit pour élever des enfants". Du point de vue de l'indépendance et de la sécurité qu'elle offre, elle ne peut se comparer en aucune façon au mode de vie qu'est l'agriculture.

Il est des centaines de familles, venues en ville elles aussi au début de la guerre, qui auraient tout avantage à suivre l'exemple de celle dont il est ici question. Avant qu'il ne soit trop tard, avant que les ouvriers des usines, originaires des campagnes, n'aient dépensé tout leur avoir, c'est le temps pour ces fils du sol de partir avec les leurs, de s'en retourner chez eux, à la terre nourricière.

C.-E. COUTURE

LA TYPHOIDE

Au cours des trois prochains mois, la typhoïde fera de grands ravages dans notre population, surtout chez les gens qui visitent nos plages et les régions éloignées chères aux villégiateurs. En 1941, il y a eu durant ces trois mois 333 cas de typhoïde et en 1942, 195 cas. Si l'on tient compte du fait que cette maladie dure en moyenne six semaines, exige trois mois de convalescence et cause une faiblesse générale dont on ne revient qu'au bout de 5 ou 6 autres mois, il paraît infiniment plus sage de prendre toutes les mesures propres à l'éliminer. La typhoïde est éminemment contagieuse. Par conséquent, si vous allez à la campagne ou dans une agglomération dont vous ne connaissez pas l'état sanitaire, soyez prudents. Sachez d'abord quelle est la qualité de l'eau et du lait en cet endroit. Si l'eau provient d'un aqueduc approuvé par les services d'hygiène ou d'un puits protégé contre toute contamination, vous pouvez l'utiliser. Si vous n'avez pas la certitude absolue que l'eau est bonne, saine, vous ne devez jamais vous en servir sans l'avoir fait bouillir, que ce soit pour boire, pour les soins de la bouche ou pour la cuisine. Tels sont les conseils que donnent les hygiénistes u ministère provincial de la santé et du bien-être social.

Quand vous buvez du lait, soyez sûr qu'il a été pasteurisé ou pasteurisez-le vous-même en le faisant bouillir trois minutes à gros bouillons. N'absorbez jamais un lait non identifié. Le fromage de type canadien doit mûrir au moins 90 jours. Assurez-vous de son âge avant d'en manger ou d'en offrir à vos enfants, car chaque portion doit porter la date de fabrication, disent les hygiénistes.

N'acceptez jamais d'aliments—mollusques en particulier—qui ne viennent d'un établissement reconnu hygiénique. Craignez les mouches comme la peste. Enfin faites-vous vacciner contre la typhoïde à l'avance, soit plusieurs semaines avant votre départ et vous passerez vos vacances dans une plus grande sécurité. Vos enfants seront mieux protégés. Vous serez moins inquiets.

La décision est souvent l'art d'être cruel à temps. —Henri Becque.

Quand tu vois un aigle, tu vois une partie du génie. Lève la tête. —BLAKE.

Pour vos revues et vos journaux préférés adressez-vous, venez ou écrivez à la

Librairie Loisirs

REVUES.

"Aujourd'hui" — "Le Recueil":
seuls digests français au Canada. Reproduction des meilleurs articles de nos revues et journaux du mois. Excellents. Mensuels. Ch..... 25c

"L'Action Nationale":
organe mensuel de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français au Canada et en Amérique. Ch..... 25c

"Voici la France de ce Mois":
revue mensuelle traitant des grands problèmes du monde, surtout de la France. Ch.....25c

"Relations":
Excellente revue de documentation, d'information et d'action sociale sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. La seule du genre au Canada. Mensuel. Ch. 25c

"La Famille":
Excellente revue se spécialisant sur les problèmes de famille, de maison, de parents, d'enfants, etc. Mensuelle. Ch. 10c

"Paysana":
revue mensuelle d'arts domestiques. Excellente pour celles qui veulent apprendre ou s'aider dans les travaux de lingerie, patrons, broderies, etc. Ch. 10c

"L'oeil":
Elégante revue populaire abondamment illustrée, littéraire et politique. Mensuelle. Ch.....10c

La Revue Populaire — La Revue Moderne La Petite Revue:
élégantes revues, très lues à cause de leur roman complet. Mensuelles. Revue Populaire, Revue Moderne, ch. 15c.—La Petite Revue, ch.....10c

"Le Film":
Revue traitant de cinéma. Mensuel. Ch.....10c

"Le Samedi":
Magazine hebdomadaire, abondamment illustré, renommé pour son feuilleton. Ch. 10c

"Jovette":
revue mensuelle pour dames et demoiselles, renommée pour la qualité de son roman complet ainsi que pour ses articles sur les problèmes féminins. Ch. 25c

JOURNAUX

"La Boussole":
Journal indépendant et bi-mensuel. Entièrement au service de la cause française en ce pays. Ch.....5c

"Le Bloc":
Journal hebdomadaire. Organe officiel du Bloc Populaire Canadien. Très à la page et franc, c'est le meilleur journal politique au Canada. Le directeur en est Léopold Richer, l'un des plus compétent de nos journalistes au patriotisme éprouvé et éclairé. 5c

La Patrie, ...07
Le Petit Journal, .05
Le Photo Journal, .05

Pourquoi chaque semaine ne pas vous adresser à nous pour vos revues et journaux préférés. Nous nous ferons un plaisir de vous servir.

LIBRAIRIE LOISIRS

FAITES LIRE

L'AMI DU PEUPLE

A VOS AMIS

Chelmsford

Dimanche soir à huit heures avait lieu la réception de la Ligue du Sacré-CoCeur. Douze nouveaux membres ont été reçus par Mgr S. Côté, P.D. M. l'abbé Dufresne, curé de Blezard Valley, prêcha l'heure sainte qui suivit.

Le nouveau conseil élu est le suivant: Président, M. Victor Bélanger; vice-président, M. Willie Bélanger; secrétaire, M. Louis Groulx; trésorier, M. Hugh Gratton; conseillers, MM. Narcisse Vachon, Raymond Bélanger et Claude Sauvé.

Dimanche le 1er juillet, plusieurs parents et amis se réunissaient chez Mme John Bradley à l'occasion de son anniversaire de naissance. A neuf heures, M. l'abbé Walter Bradley disait une messe à laquelle assistaient ses parents. Il donna ensuite le sermon à la grand'messe.

Au dîner servi chez Mme Bradley se trouvaient MM. les abbés Jacques Michaud, de Chelmsford, et Walter Bradley, de River Valley, MM. et Mmes Edgar, Wilbert, Cuthbert, Percy, Simon et Eddie Bradley de Kirkland Lake; Arcade Marcotte, de Sudbury, Edouard Dupuis, de St-Charles, et Albert Vaillancourt.

MM. Lionel Prévost, du Labrador, Xavier Prévost et F. Prévost, de Plantagenet, Léandre Prévost, de Sudbury.

Le 1er juillet nous remarquions les visiteurs suivants dans notre ville: MM. et Mmes René Mainville, Ted MacDonald, de Kirkland Lake; Omer Lavallée, de Rouyn; René Gervais, de Larder Lake.

Mlle Jeannette Bastien se rend à Ottawa et Montréal pour visiter des parents.

Mme John Houle, de Rockland et Mme J. Houle, Jr., d'Ottawa, sont en visite chez MM. L. Castonguay, B. Leclair et Isaac Bradley.

M. et Mme Roland Gérard sont de retour de leur voyage de noces. Ils visitèrent Plaisance et les environs.

Mme E. Boyer, de Sudbury, visite des parents et amis de Chelmsford.

Verner

M. et Mme E. Généreux et leur fils sont allés en voyage à Montréal récemment.

Dimanche dernier la famille M. T. Gagnon recevait la visite de M. et Mme Raymond Lapalme.

M. et Mme Ernest Beaudry se rendaient à North Bay samedi, d'où ils ramenaient leur bébé hospitalisé depuis quelque temps.

Après un mois de repos passé à Verner, la Rév. Sr St-Paul, s.g.c., professeur à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, est repartie mercredi dernier pour Ottawa.

M. et Mme Clément Boyer recevaient la visite de leur fille, Agathe, religieuse chez les Filles de la Sagesse à Ste-Agathe des Monts, Qué.

Quelques-uns de nos Ligueurs sont allés suivre la retraite fermée à Sudbury au cours du mois de juin.

Mlle Françoise Filiatrault partait récemment pour un voyage de quelques semaines à Montréal.

Dimanche dernier les paroissiens de Verner étaient honorés de la présence parmi eux du R. P. FoFrtin, des Pères du St-Esprit. Il donna les sermons aux messes de 8 heures et 10 heures.

M. R. Rémillard est à se construire une nouvelle maison dans le bas du village.

Mme Vve F. Filiatreault, de Blezard Valley, visitait des parents ici la semaine dernière.

M. et Mme A. St-Amour se sont rendus par affaires à North Bay, samedi dernier.

PIQUE-NIQUE

Mardi le 2 juillet, au-delà de 75 croisés et apôtres de l'école du village, acompagnés de leur aumônier, M. l'abbé F. Blais et de leurs institutrices, se sont rendus en pique-nique au lac Nipissing au chalet de M. Dutrisac. Il serait inutile de mentionner combien ils ont joui de cette belle journée de vacance.

NOS MILITAIRES

Après quelques années de vie militaire, Roland Laurin est de retour dans sa famille pour l'été.

Le lieutenant P. Dandeneau retournait à son poste mardi dernier après un congé d'une quinzaine de jours avec les siens.

L'aviateur S. Primeau, accompagné de son épouse, visitaient la famille Albert Raymond.

Mme D. Guindon, acompagnée de sa fille Noémi, revenaient récemment enchantés d'un voyage à Montréal et Val Cartier.

M. et Mme Aldéoda Cousineau, de Windsor, visitaient leurs parents à Verner la semaine dernière.

Hanmer

Lundi le 2 juillet, le Rév. Père Charpentier bénissait le mariage de Mlle Madeleine Bisaillon et de M. Raymond Fex. Le frère du marié et la soeur de la mariée agissaient comme garçon et fille d'honneur. Mlle Réjeanne Bisaillon touchait l'orgue.

M. Paul LabeLle et sa famille nous quittaient dernièrement pour aller demeurer à Espanola.

M. Alphonse Proulx est parti pour Toronto où il recevra des traitements médicaux.

Etaient de passage à Toronto, Mlle Des-Neiges Bergeron, accompagnée de son frère Réal et de M. Jean-Louis Lanrville.

M. Lucien Proulx était de passage à Verner dimanche pour visiter la famille de M. Albert Côté.

M. Jules Ross recevait dernièrement la visite de M. Aimé Ménard et sa famille, de Rouyn, Qué.

Mlle Juliette Tremblay, qui fut l'employée du Service civil d'Ottawa pendant plus de deux ans est revenue parmi nous.

Un grand nombre d'invitées se rendaient chez M. Edouard Tremblay pour fêter la future mariée, Mlle Juliette Tremblay, le 4 juillet au soir. Au cours de la soirée il y eut des amusements divers. Un grand nombre de cadeaux furent offerts à Mlle Tremblay. Un excellent goûter restaura tout le monde à la fin de la veillée.

M. Théodule Trudel était de passage à Hanmer dimanche dernier.

Blezard Valley

A M. et Mme Willie Frappier est née le 4 juin une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Rose-Madeleine. Parrain et marraine, M. et Mme A. Langdon, oncle et tante de l'enfant.

VA-ET-VIENT

M. Omer Dubuc faisait la tournée pour obtenir des abonnements à l'Ami du Peuple.

Mme Arthur Harvey, de Montréal, était de passage ici ces jours derniers.

M. et Mme Mantha, de North Bay, accompagnés de leurs enfants, visitaient M. et Mme A. Houle, la semaine dernière.

Mme Lemieux (Annie Langdon) et ses enfants, de Toronto, passent quelque temps chez Mme John Langdon.

Le présent est pour les riches et l'avenir pour les vertueux.
—La Bruyère.

Vient de paraître

"LES GRANDS NOMS OUBLIES
Chanoine A. Fortin

De tous les temps, dans tous les pays, on a proposé en modèles à la jeunesse ceux des citoyens qui se sont distingués au service de leur patrie ou de toute noble cause. Ces exemples de dévouement ont suscité l'éclosion d'âmes généreuses qui à leur tour se sont dépensées sans compter pour leurs compatriotes, voire pour l'humanité entière.

Notre histoire nationale offre à l'admiration de notre jeunesse des modèles achevés de désintéressement et d'abnégation. Sous le régime français, nous pourrions dire qu'ils furent légions. Certains ont été l'objet de longues biographies, d'autres sont demeurés dans l'oubli, héros obscurs qui souvent auraient mérité davantage de la postérité. Le chanoine Fortin a voulu faire revivre leur mémoire. Dans un volume de près de trois cents pages, il présente quelque vingt-six explorateurs interprètes, soldats et marins qui, pour la plupart ont donné leur vie pour la patrie.

L'ouvrage offre un intérêt tout à fait exceptionnel. Evidemment le sujet s'y prêtait. Impossible de lire les exploits d'un François Hertel, d'un Pierre Boucher, d'un Jolliet, d'un Dulhut, d'un Nicolet, d'un Saint-Castin, des dix frères Lemoyne et fils de la La Vérendrye sans que l'enthousiasme nous gagne.

Le genre épique lui réussit à souhait. Les personnages sont bien campés, tels qu'on se les imagine, rudes et gaillards, hardis, entreprenants, courageux, tout au service de Dieu et du Roi. Une vie intense anime chacun des récits: quelques-uns passionnant au même degré que les plus grands romans d'aventures. Que de beaux sujets pour le cinéma canadien!

Signalons les illustrations de Rolland Boulanger; tout près d'une trentaine illustrent le texte. Disons simplement que M. Boulanger a très bien interprété la pensée de l'auteur et qu'il mérite les éloges décernés à l'écrivain.

Cet ouvrage ne devrait pas passer inaperçu dans le monde des lettres. Il est une contribution de première valeur aux diverses études historiques sur la grande épopée française en Amérique.

Volume de 286 pages, format 9 x 6½, 26 illustrations de Rolland Boulanger, en vente dans toutes les librairies et à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1, au prix de $2.00 (par la poste, $2.15).

Mariage

FISHER—GRENON

Lundi matin, le 2 juillet, en l'église Ste-Anne. M. l'abbé Lafontaine, de North Bay, bénissait le mariage de Mlle Olive-May-Zoé Fisher, fille de Mme Fisher, d'Espanola, à M. Roland Grenon, fils de M. et Mme Eugène Grenon, de Sudbury.

M. Levasseur, du Sault-Ste-Marie, accompagnait Mlle Fisher. Celle-ci portat une robe bleu pâle avec accessoires bleu marin, et un missel orné de fleurs et de rubans.

M. Eugène Grenon servait de témoin à son fils.

Durant la messe il y eut du très beau chant, entre autres: "Ave Maria", de Shubert, chanté par Mlle Claire Grenon, accompagnée de son père au violon—"Coeurs et Fleurs", exécuté au violon par MM. Victor et Foch Grenon—"Notre Père" chanté par Mlles Thérèse et Claire Grenon—cantique en anglais, par Mlle Ingrid Penman. A la fin de la messe M. Victor Grenon exécuta au violon le Menuet en G., de Beethoven. A l'orgue, Mlle Jeannine Laferrière.

Après la cérémonie il y eut réception à l'hôtel Frontenac. Mmes Fisher et Grenon recevaient les invités.

Après la réception, les nouveaux époux partaient pour un séjour à Killarney, villégiature d'été.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Attends de tes enfants pour ta vieillesse ce que toi-même auras fait pour ton père.—Pittacus.

L'intérêt personnel n'est que la prolongation en nous de l'animalité. L'humanité ne commence dans l'homme qu'avec le désintéressement.—Amiel

SOIN A DONNER A L'ACIER DES POELES

Pour les parties du poêle qui sont en acier, servez-vous d'huile de lin bouillie et frottez avec un morceau d'étoffe de laine.

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et
apportez-nous vos prescriptions
La Pharmacie Lévesque
Tél. 5-5274 469 rue Notre-Dame Sudbury

KARL LEHTO
J.-T. PAQUETTE, Propriétaire
SPECIALITES POUR HOMMES
Habits sur mesures — Chaussures "Strider"
Chemisees "Tooke"
Valises, malles... — Chapeaux "Biltmore"
ASSORTIMENT COMPLET D'HABITS DE TRAVAIL
84, rue Durham Sud — Tél.: 6-6641

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar — Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

42 rue Borgia — Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

OUTLET SHOE STORE
Chaussures pour tous les membres de la famille
SERVICE DE REPARAGE POUR CHAUSSURES
Tél. 3-1361 — 70 rue Borgia, Sudbury

217 RUE KING — SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech — Téléphone 6-5502

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

SUDBURY — ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5821 — 142 RUE EYRE

LA VIE AGRICOLE

Les recherches en agriculture

"L'agriculture de demain sera aussi différente de celle d'aujourd'hui que l'agriculture actuelle l'est de celle d'il y a cinquante ans, et c'est par les recherches scientifiques que ces progrès seront obtenus. L'industrie agricole canadienne ne fera les progrès que l'on est en droit d'attendre que si les travaux de recherche sont développés et perfectionnées dans la mesure nécessaire pour résoudre les problèmes essentiels avec lesquels l'industrie est aux prises, et que si les résultats de ces recherches reçoivent une application pratique". C'est en ces termes que s'exprimait le Dr J. M. Swain, Directeur du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture dans une conférence sur la coordination des recherches agricoles, au Congrès de l'institut chimique du Canada tenu dernièrement dans la ville de Québec.

"Je ne voudrais pas" a dit le Dr Swain "vous laisser sous l'impression que l'état actuel des recherches agricoles au Canada ne laisse rien à désirer, mais il s'améliore graduellement, grâce à l'union des efforts du Ministère fédéral de l'Agriculture et du Conseil national des recherches. Il semble que le système actuel est bon et qu'il devrait être appliqué et étendu partout où le besoin s'en fait sentir. Il n'y a que peu ou point de double emploi ruineux des efforts".

Pour bien comprendre le développement de la coordination des recherches entreprises par le Ministère fédéral de l'Agriculture, il faut savoir quelque chose de la nature et du volume de ces recherches. Elles sont conduites principalement par la Division de l'investigation scientifique ou le Service des Fermes expérimentales ainsi que par la Division de l'Economie agricole du Service des marchés. Les problèmes à l'étude se rattachent à la reproduction, à la nutrition et à l'élevage des animaux et à la culture des plantes, la protection des récoltes et des animaux contre les insectes nuisibles et les maladies, la conservation des produits de la ferme, la chimie et l'étude des sols et des végétaux et les domaines très vastes de la bactériologie agricole, de la botanique agricole et de l'économie agricole. Le nombre de travaux nettement scientifiques entrepris par ces services est de plusieurs centaines, ce qui démontre clairement la nécessité absolue de la coordination.

Généralement parlant les problèmes agricoles importants exigent l'application de plusieurs sciences, et lorsqu'il est nécessaire de le faire, les recherches sont confiées à des équipes de travailleurs fournies par les divisions intéressées. Ces comités constituent le mécanisme principal pour coordonner les travaux scientifiques du Ministère, mais la règle est de développer l'union des efforts parmi les investigateurs aussi bien qu'entre les Divisions du Ministère, les Universités et les autres organisations scientifiques et l'industrie.

En dehors du comité ministériel, il y en a beaucoup d'autres qui relient les travaux du Ministère fédéral à ceux des Ministères provinciaux de l'Agriculture, des Terres et des Forêts, les collèges d'agriculture et le Conseil national des recherches. A côté du Conseil national des recherches, le ministère a toute une série de comités associés qui coordonnent de façon très efficace les travaux de ces deux organisations à ceux des autres laboratoires scientifiques, notamment la Fondation de recherches de l'Ontario et, dans certains cas, l'industrie. Il y aussi un grand nombre de comités nationaux fédéraux-provinciaux et provinciaux qui coordonnent les travaux en agriculture et se relient aux recherches de façon plus ou moins directe.

Le millet

Les millets et particulièrement ceux des types hâtifs à grain, appelé "proso" font d'excellentes récoltes de grain en cas d'urgence. Souvent quand la récolte d'orge ou d'avoine fait défaut et qu'un manque de grain est à craindre, un millet Crown (une variété canadienne créée par le Service des fermes expérimentales fédérales) peut être semée aussi tard que la première semaine de juillet et produire encore 35 boisseaux de grain à l'acre. La graine de millet commun et à grappes est très bonne pour l'alimentation des bestiaux surtout quand elle est moulue, et qu'on y ajoute des suppléments protéiques ordinaires. Sa composition est assez semblable à celle de l'avoine, et sa valeur nutritive presque égale à celle de l'orge.

Les variétés de millet cultivés dans l'est du Canada se divisent en deux groupes principaux—millets à foin et millets à grain. Les millets à foin comprennent ceux du type à grappes, ainsi que le millet du Japon qui n'est ni à grappe ni à grain, mais est apparenté au millet pied-de-coq. Les millets à grappes se caractérisent par des tiges dressées, grêles, atteignant une hauteur de 2½ à 5 pieds et portant de larges feuilles plates. Les grains sont portés en un épi cylindrique plutôt épais.

Les millets à grain, généralement appelés millets "proso", se distinguent des millets à grappes par leur cime qui est en panicule ouverte. La tige est rude et n'est pas aussi feuillue que celle du millet à grappes. La tige a de 2 à 5 pieds de hauteur. La graine est plus grosse et n'est pas tenue aussi solidement que dans le millet à grappes.

Le refroidissement du lait

Si l'on met un bidon de lait dans une chambre refroidie où la température de l'air est au point de congélation, il se passera douze heures avant que la température de l'air tombe au-dessous de 50 degrés Fahr. C'est parce que l'air absorbe la chaleur très lentement beaucoup moins vite que l'eau. Quand on se sert d'eau pour le refroidissement, plus la quantité d'eau employée est forte et plus elle est froide, plus le lait se refroidit vite. Le refroidissement est encore plus rapide quand le lait ou l'eau, ou les deux sont tenus en mouvement. Tous les cultivateurs savent qu'il est bon d'agiter le lait, mais peu d'entre eux savent encore que l'on peut obtenir de tout aussi bons résultats en agitant l'eau, et il est préférable de le faire parce que si les agitateurs que l'on introduit dans le lait ne sont pas parfaitement lavés ou stérilisés, il y a un danger d'introduire des bactéries. Pour agiter l'eau on peut se servir d'une hélice actionnée par un petit moulin à vent ou par un moteur électrique.

Sturgeon Falls

Mercredi le 4 juillet en l'église du Sacré-CoCeur eurent lieu les funérailles de M. Honoré Latourelle, décédé à l'âge de 82 ans, 7 mois. Le défunt était né à Gracefield, et était un vieux citoyen de la ville de Sturgeon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux soeurs: Mme Eugène Guénard, de Timmins et Mlle Eugénie Latourelle, de Bouchette, Qué; cinq beaux-frères: M. John Dagenais, d'Escanaba, Mich., Charles, Dan, William Dagenais, de Bryson, Qué., ainsi que M. Prosper Dagenais, de Field, Ont. Aussi quelques belles-soeurs, de nombreux neveux et nièces. Les porteurs étaient MM. Paul Galipeau, Paul Villeneuve, Napoléon Rivet, Elzéar Valtière, Ovila Granchamp et Joseph Brosseau. Le R. P. Auguste Vaillancourt chanta le service.

La première série de retraite fermée prêchée par le R. P. P. G. Morvan, O.M.I., commença le 23 juin, s'est terminée le 3 juillet. Nombreuse était l'assistance. Une deuxième série aura lieu au mois d'août.

M. John Dagenais, d'Escanaba, Mich., ainsi que M. Charles Dagenais, de Bryson, Qué., assistaient aux funérailles de M. H. Latourelle.

Mme Eugide Bouffard, de Témiscamingue, visite actuellement ses parents, M. et Mme Alex Danis.

M. Octave Legault est à l'hôpital St-Joseph, de North Bay où il devra subir une intervention chirurgicale.

Mme Alfred Shank, de Sudbury, visitait ses parents et amis en fin de semaine.

Mme Adélard St-Jacques, de Témiscamingue, visite des parents et amis.

M. Armand Thibeault est actuellement en voyage à Montréal.

Mlle Thérèse Charron, de Sudbury, était de passage ici à l'occasion de la retraite fermée pour jeunes filles.

Il ne sait pas quand se taire celui qui ne sait pas quand parler. Syrus.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

MATÉRIEL CANADIEN POUR L'U.R.S.S.

Secteur de la gare à marchandises du Canadien National à Port Mann, C.B., montrant une partie des châssis, bogies et roues de centaines de wagons-plates-formes construits au Canada et expédiés à l'Union Soviétique. Dans le médaillon, l'étiquette qui apparaît sur chaque pièce d'équipement. Autour de la feuille d'érable le nom de notre pays est répété en russe et en chinois.

DE LA LECTURE

Choix de beaux livres pour les goûts

LIBRAIRIE LOISIRS
82 rue Beech Sudbury

LETTRE D'OTTAWA

(suite de la première page)

Claxton, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, a annoncé qu'environ un million et quart de mères de familles ayant des enfants de moins de seize ans à leur charge, toucheront une somme de vingt millions de dollars, lorsque les allocations familiales leur seront envoyées par la poste à partir du 15 juillet.

Voici la déclaration de M. Claxton: "A partir du 15 juillet, on expédiera par la poste, des chèques d'allocations familiales à environ un million et quart de mères de familles dans les neuf provinces du Dominion. Ces chèques représenteront une somme globale d'environ $20 millions par mois, tandis que la somme moyenne des chèques sera de $16. Règle générale, l'allocation sera payée à la mère dans toutes les provinces. La loi des allocations familiales mentionne que l'argent doit être dépensé à l'entretien, au soin, à la formation, à l'instruction et à l'avancement de l'enfant. On semble généralement d'avis que le chèque soit fait à l'ordre de la mère vu que celle-ci s'intéresse principalement au soin des enfants.

"La question du paiement à la mère dans la province de Québec a été examinée longuement et très attentivement. On a étudié l'opinion publique à ce propos depuis le début de l'enregistrement en mars dernier.

"Le Conseil législatif de Québec a adopté une résolution recommandant fortement que les chèques soient envoyés aux mères de famille dans la province de Québec. Plusieurs organismes privés ont exprimé la même opinion et les lettres que le grand public nous a écrites font voir un même point de vue, savoir que la mère reçoive ces chèques.

"Il est évident, d'après la discussion qui a eu lieu dans la province de Québec, que le très grand nombre des habitants de cette province, qui nous ont fait connaître leur opinion, veulent que les chèques soient adressés à la mère de famille. Par conséquent, le gouvernement fédéral a décidé que les règlements devant être adoptés spécifieront que les paiements qui commenceront en juillet seront effectués aux mères des enfants de moins de seize ans, afin de traiter sur un pied d'égalité les familles et les enfants de tout le pays."

Certaines remarques s'imposent en marge de cette déclaration. Il ne faut pas s'imaginer que les familles canadiennes recevront une somme nette de vingt millions de dollars en juillet. Ce montant n'existe que sur le papier. Car le gouvernement fédéral reprend progressivement une partie des allocations versées aux familles dont le chef gagne de 1200 dollars à 3000, grâce à l'impôt sur le revenu. C'est ainsi que le père de famille dont le revenu est de 3,000 dollars par année s'il accepte des allocations familiales devra verser un égal montant additionnel en impôt sur le revenu: ce qui veut dire que, en réalité, il ne recevra rien, puisque le gouvernement lui retire d'une main ce qu'il lui donne de l'autre. Ceux qui gagnent plus de 1,200, mais moins de 3,000 dollars par année verront leur impôt rajusté, de sorte qu'il devra employer 10, 20, 30 pour cent, et ainsi de suite, suivant le cas, de son allocation familiale, pour faire face à la majoration de son impôt sur le revenu.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE POLONAIS

Maintenant que Londres et Washington ont reconnu le nouveau gouvernement provisoire polonais, Ottawa suit. Rien ne montre mieux combien notre politique étrangère est conditionnée par celle de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

M. King a tenté de justifier l'attitude de son gouvernement. "A la conférence de Crimée, en février 1945, a-t-il dit, il fut convenu entre le président Roosevelt, M. Churchill et le maréchal Staline, que le gouvernement provisoire de Varsovie devrait être réorganisé sur une base démocratique plus large et inclure des chefs démocratiques de Pologne même et des groupes exilés. Il y eut, à ces fins, des conférences entre chefs polonais, ainsi qu'entre eux et une commission formée des ambassadeurs à Moscou du Royaume-Uni et des Etats-Unis et du commissaire du peuple aux Affaires étrangères de l'Union des républiques socialistes soviétiques. A la suite de ces conférences, fut constitué un gouvernement polonais d'unité nationale, le 28 juin 1945, lequel a maintenant été reconnu par les trois grandes puissances participantes de la conférence de Crimée, ainsi que par la France.

"A la conférence de San-Francisco, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis proposa, le 23 juin, au nom des délégations des Etats-Unis, de l'Union soviétique et de la Chine, qu'une place fut réservée pour la signature de la Charte par la Pologne, qui deviendrait ainsi membre original de l'Organisation des Nations-Unies, une fois reconnu le gouvernement polonais provisoire d'unité nationale, qui était alors en voie de constitution. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité. Les puissances représentées à la conférence de Crimée, ayant maintenant, avec d'autres, accordé leur reconnaissance, le gouvernement canadien a décidé, afin de conserver ses relations cordiales avec le peuple polonais, d'accorder lui aussi sa reconnaissance au gouvernement provisoire, avec lequel il compte échanger, en temps voulu, des représentants diplomatiques."

Ce que M. King ne dit point, c'est que ce gouvernement polonais provisoire dont il est question tout le long de sa déclaration est en majorité composé de communistes qui ne représentent pas 1 pour cent de la population en Pologne, et imposé à ce pays par la Russie qui, en se débarrassant du seul gouvernement légal de la Pologne, veut faire de ce pays un Etat vassal de Moscou, et faire accepter par lui, le démembrement de la Pologne effectué par Hitler et Staline au profit de la Russie. Ce que M. King ne dit pas, c'est que, à la veille de la déclaration de la guerre actuelle en 1939, la Grande-Bretagne s'était engagée à défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Pologne contre quiconque et que Londres aujourd'hui viole son engagement. Ce que M. King ne dit pas que la politique tenue par la Russie envers la Pologne avec la complicité des grandes démocraties occidentales, c'est exactement la politique d'Hitler envers tous ces voisins. Ce que M. King ne dit point, c'est qu'aujourd'hui les grandes démocraties occidentales approuvent que la Russie pratique la même politique qu'elle condamnait chez Hitler et pour laquelle ils se lancèrent dans le présent conflit.

La Pologne est immolée, une fois de plus, bien qu'elle fût notre alliée valeureuse. Elle est sacrifiée à la Russie. C'est un crime international, dont, un jour, le monde devra rendre compte. La Pologne est moins bien traitée que maints de nos ennemis valeureux. Le Canada, en reconnaissant le gouvernement provisoire de Pologne, se rend complice de ce crime. Le premier ministre King n'a pas à se vanter de son ignominieuse reconnaissance. Ce sera une tache indélébile dont le Canada ne pourra jamais complètement se laver.

Il est bien difficile de concevoir que la Pologne puisse, sous le contrôle d'un gouvernement composé principalement de communistes, s'exprimer librement dans des élections. La Pologne continuera de conserver nominalement son indépendance sur la moitié de son territoire d'avant-guerre, mais elle ne jouira point de réelle indépendance.

Après s'être battue jusqu'au dernier homme sur son territoire et sur tous les théâtres de guerre alliés, la Pologne qui avait pris les armes avec nous pour la défense de son indépendance, de sa liberté et de son intégrité territoriale, se trouve dans la même position que si, ayant pris les armes contre nous, elle eût été vaincue. Voilà un crime abominable. La conscience humaine proteste là-contre. Elle protestera jusqu'à ce que réparation complète ait été faite.

Funérailles de M. J. Dutrissac

M. Joseph Dutrisac, cultivateur bien connu de Blezard Valley, est décédé à l'hôpital St-Joseph, de Sudbury, à l'âge de 67 ans. Né à St-Dominique, Qué., il vint s'établir à Blezard Valley en 1890. En 1909 il épousa Mlle Rosanna Robillard. Lui survivent onze enfants; sept garçons et quatre filles: Eddy, de Blezard Valley, Lorenzo, Gabrielle (Mme A. Lecoupe), Cécile (Mme Emile Ouellette), tous trois de Timmins, Gaston, de Hanmer, Arthur, de Windsor, Gracia (Mme Phil. Chevrette), de Sudbury, Constant, de Levack, Fernand, Henri et Eveline à la maison; quatre belles-filles et 14 petits-enfants; et une soeur Mme Aza Paiement, de Blezard Valley.

Le cortège quitta la demeure pour se rendre à l'église St-Rosaire de Blezard Valley. Un service diacre et sous-diacre fut chanté à neuf heures par le R. P. A. Vaillancourt, aidé des RR. PP. Charpentier et Filiatreault. Dans le choeur le R. P. Dufresne.

Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et en reçut les honneurs. Les porteurs étaient ses neveux: MM. Dassise, Agis, Emile, Ignace, Abéude Watier, et Hughes Paiement. Touchait l'orgue, une petite nièce du défunt, Mme Bruno Jaus, et Mme E. Prévost. Au choeur de chant, un neveu, M. Jos Cassio et Mme Bruno Jaus, MM. Fex, Couture, L. Martin, O. Dubuc et L. Legault. Portaient les fleurs ses petits enfants: Clémence Lecoupe, Jeannine Ouellette, Rolland Lecoupe, Rolland Dutrisac et un petit-neveu, Rolland Robillard.

Offrandes de fleurs: M. et Mme Aza Paiement, M. et Mme Nazaire Vaillancourt, M. et Mme Albert Lecoupe, M. et Mme Emile Ouellette, MM. Paul et Pitt Trottier, M. et Mme Eugène Laurin; M. et Mme René Deschênes; la famille Belcourt et la famille Dutrisac.

Offrandes de messes: M. et Mme Jos Robillard, M. et Mme Emile Gagnon, M. Réal Bélisle, La Ligue du Sacré-Coeur, M. et Mme Fred Boyer, M. et Mme A. Barbeau, M. et Mme Orphila Bélanger; M. et Mme Lorenzo Dutrisac; M. et Mme Phil Cherette; M. et Mme Gaston Dutrisac; M. et Mme Joseph Cassio, M. Albert Gagnon, M. et Mme Abéude Watier, M. et Mme Arthur Simard, M. Agis Watier, M. et Mme Eddy Dutrisac, MM. Henri, Constant, Arthur, Fernand Dutrisac, M. et Mme Albert Lecoupe.

Bouquets spirituels: Mme Alexina Lecoupe, M. et Mme Jos Robillard, M. et Mme Fred Boyer, M. et Mme Eddy Dutrisac, M. et Mme Albert Gagnon, M. et Mme Emile Gagnon.

Cartes de sympathies et visites à la maison: M. et Mme Joseph Robillard, Sudbury; Mme J. Lafontaine, Blezard Valley; M. W. Chevrette, Parry Sound; M. et Mme Gaston Dutrisac, Hanmer; M. et Mme Constant Dutrisac, Levack; MM. Henri et Fernand Dutrisac, Blezard Valley; Mlles Berthe et Thérèse Paradis; M. et Mme Aza Paiement, Mlle Eeline Dutrisac, Avela Belcourt, Laurette et Jeanne Belcourt, M. et Mme Eddy Dutrisac, M. et Mme Phil Chevrette, Sudbury; Mme Alex Lecoupe, M. et Mme René Deschênes, de Timmins; M. et Mme Emile Ouellette, M. et Mme Albert Lecoupe; M. et Mme Lorenzo Dutrisac, M. et Mme Nazaire Vaillancourt, de Timmins; M. et Mme Pitt Trottier, M. Fred Trottier, M. Paul Trottier, M. et Mme Hughes Paiement, M. et Mme Donat Paradis, M. et Mme Thomas Bertrand, M. et Mme Emile Watier, M. et Mme Dassise Watier, M. Ignace Watier, Mlle Lucie Watier, M. Arthur Richer, M. et Mme Olida Robillard, M. et Mme Roméo Fredette, M. Jean-Louis Paradis, Mlle Cécile Fredette, Gracia et Thérèse Prévost, Mlle Jeannine Ouellette, de Timmins; M. et Mme Lionel Prévost, M. et Mme Alphonse Pharand, M. Maximin Pharand, M. et Mme Eugène Laurin, M. Albert Pharand, M. Lucien Pharand, M. et Mme J.-Emile Gagnon, M. et Mme Fred Boyer, Mme Roger Bergeron, M. Albert et Abbie Gagnon, M. Gérard Blais, M. et Mme Damien Blais, Mlle Rolande Bélanger, M. Adrien Brunet, M. Vital Miron, M. Léonard Miron, de Sudbury, M. et Mme Joseph Casso, M. Roméo Cassio, MM. Oide et Ovila Methé, M. et Mme O. O. Prévost, M. et Mme E. Prévost, Sr., M. V. Laurin, M. et Mme H. Lalonde, M. et Mme Orphir Paquette, Mlle Florence Paquette, M. et Mme Lucien Rainville, M. et Mme Louis Rainville, M. et Mme Eugène Lafontaine, M. et Mme H. Watier, Mlle Jeanne Belcourt, M. David Henri, M. et Mme Roger Henri, M. et Mme L. Frappier, M. et Mme Willie Bélanger, Mlle Béatrice Prévost, M. et Mme R. Charpentier, M. et Mme Glen Dennie, M. et Mme Roland Labre, M. et Mme Antoine Tessier, M. et Mme Paul Legault, R. P. A. Vaillancourt, de Sturgeon Falls; M. et Mme Jos Kingsley, M. et Mme A. Simard, M. Laurent Simard, M. et Mme Arthur Séguin, M. et Mme Alphonse Bélanger, M. et Mme Osias Paquette, M. Ernest Labre, M. et Mme A.-J. Simard, Mme P. Bélisle, M. et Mme William Bélanger, M. Adrien Bélisle, M. et Mme E. Prévost, M. et Mme Azarie Paiement, M. Aurèle Bélanger, M. Elorie Trottier, M. Arthur Simard, M. Lomer Vaillancourt, M. et Mme H. Marier, M. et Mme Lucien Guimond ainsi que beaucoup d'autres.

Les funérailles étaient sous la direction de J.-B. Ducharme.

"L'Ami du Peuple" offre ses sincères sympathies à la famille en deuil.

La réputation est la seconde vie de l'homme.—Bossuet.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Vous n'êtes pas sans avoir eu vent de la rumeur voulant que bientôt il se fonderait un autre journal français dans la région. Ce journal, on parle même d'un quotidien, est censé être fondé par un certain groupe que vous connaissez et qui, paraît-il, veut fonder un journal indépendant. Indépendant pour eux, vous comprenez, c'est être de leur parti, de leur dire, les flatter pour tout ce qu'ils font. Un journal indépendant d'après eux, voyez-vous, c'est un "papier" qui dit qu'une de leur traitrises nationales serait une action patriotique, etc., etc....

Que pensez-vous de tout cela?

UN LECTEUR.

* *

Note—Nous sommes en effet au courant de la rumeur. Est-elle fondée! Même si elle l'était, il ne faudrait pas s'alarmer trop vite. Depuis 3 ans que ce groupe veut d'une façon plus cachée qu'ouverte; plus hypocrite que franche, la disparition de l'Ami du Peuple. Cette feuille, même pauvre comme elle l'est, les gêne! Pourquoi? Parce que l'Ami du Peuple veut le bien du peuple, non pas leur propre bien égoïste au détriment de la cause française et du peuple. Parce qu'il veut abolir le patriotisme de la piastre tel qu'il existe chez un bon nombre parmi eux. Parce qu'il veut la vérité et la justice! Parce qu'il veut à chacun selon son dû! Pas de fleurs à la trahison et aux actes bas!

Depuis trois ans, ami lecteur, nous attendons après l'acte décisif des membres de ce groupe néfaste qui scellera définitivement leur sort, les montrera en plein jour et sous leurs vraies couleurs: c'est alors que nous pourrons jaser. La population du district pourra juger de la bassesse de cette supposée élite. Elle en apprendra de bonnes sur son compte. Ces gens veulent la lutte et la guerre, et bien, ils l'auront, voilà tout. Nous ne craignons pas l'issue. Et nous verront bien qui en sortira plus diminué, plus défiguré. Nous verrons bien qui se fera le plus "abîmé": ce groupe de politicailleux retors et rompus à tous les travers, ou l'autre groupe de jeunes, de moins jeunes aussi, qui n'ont pas de caisse électorale pour les aider, mais qui veulent justice, qui veulent le bien de nos classes agricoles et ouvrières, qui veulent de l'honneur et de la fierté dans notre vie nationale et politique.

Jeunes, nos frères, nous n'avons pas l'argent du Parti, nous n'avons pas l'astuce et les moyens malhonnêtes de ces arrivés qui nous ont fait jusqu'ici un monde et une vie aussi misérables. Mais nous avons pour nous la foi dans nos destinées, la jeunesse, nous avons la vérité, c'est çà qui est la vraie force. Avec cela il n'y a pas à craindre la lutte et si elle vient, disons-nous-le, ce sera une lutte jusqu'au bout, "to the finish". Il y a assez longtemps qu'elle aura duré. Nous avons autre chose à faire pour l'avenir que perdre notre temps à combattre des gens sans scrupules et sans honneur.

Ami lecteur, attendons donc. Que les Canadiens-français de la région se préparent en silence à l'action. Nous leur laisserons la première manche mais la seconde sera nôtre, nous en répondons.—C.L.

Cette loi sur l'habitation

Le gouvernement fédéral semble croire en la véracité du vieux proverbe qui dit: quand le bâtiment va, tout va, et c'est pour cette raison évidemment, qu'il a étendu notablement la portée de la Loi nationale sur l'habitation. Cette loi pourvoit à la construction de nouvelles maisons existantes ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'habitation et de vie tant dans les cités et les villes que dans les régions rurales du pays.

Aux termes de la nouvelle loi, un particulier qui possède un terrain sur lequel il désire construire une maison s'adresse à une compagnie de prêts autorisée, qui après certaines formalités d'usage, si elle consent à prêter de l'argent, soumet la requête avec les renseignements voulus à l'administration nationale du logement pour que celle-ci les examine et les approuve. Les compagnie de prêts et le ministre des Finances s'associent alors pour l'octroi d'un prêt sur première hypothèque conjointe en leur nom.

Les nouveaux contrats comportent pour l'emprunteur un taux d'intérêt de 4½ pour cent et des remboursements qui deront être effectués dans une période maxi-

(suite à la page quatre)

O.-J. GODIN B.A.
AVOCAT
Edifice Frontenac - Sudbury
18 Durham nord - Tél. 4-4091

Au GRAND
Jeu. ven. sam. les 12, 13, 14 juillet
"FLOWING GOLD"
avec John Garfield et Pat O'Brien
"TRAIL TO GUNSIGHT" ..... Eddie Drew
Lun. mar. mer. les 16, 17, 18 juillet
"HOLLYWOOD CANTEEN"
Toutes de grandes étoiles à l'écran.
et en plus pour votre divertissement:
"THE SCARLET CLUE" ..... avec Sydney Toler
et dernières nouvelles

Théâtre REGENT
Commençant dimanche à minuit et lun. mar. mer les 16, 17, 18 juillet
FREDRIC MARCH — BETTY FIELD
dans
Tomorrow The World
Venez au REGENT, le théâtre le plus frais à Sudbury

Théâtre CAPITOL Sudbury
Commençant dimanche à minuit et jusqu'à jeudi les 15, 16, 17, 18, 19 juillet
Roddy McDowall — Preston Foster
Rita Johnson
• dans •
Thunderhead
En Couleurs!